



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent du patrimoine canadien**

---

CHPC



NUMÉRO 098



1<sup>re</sup> SESSION



42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mardi 20 mars 2018**



**Présidente**

**Mme Julie Dabrusin**



## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 20 mars 2018

● (0845)

[Traduction]

**La présidente (Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.)):** La séance est ouverte.

[Français]

Je constate que nous sommes tous de retour.

Bonjour tout le monde. Je vous souhaite la bienvenue.

[Traduction]

Ceci est la 98<sup>e</sup> séance du Comité permanent du patrimoine canadien. Nous poursuivons notre étude sur l'état des musées canadiens.

[Français]

Deux témoins sont avec nous par vidéoconférence:

[Traduction]

de l'Association des musées de l'Ontario, nous avons Marie Lalonde, directrice générale. Bonjour.

[Français]

Il y aussi Mme Carol Pauzé, du Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier.

Bonjour.

Notre troisième témoin, M. Pierre Wilson, du Musée des maîtres et artisans du Québec, est ici avec nous.

Bonjour.

Mesdames Lalonde et Pauzé, nous n'avons pas vos notes. Je vous demanderais donc de parler lentement pour que les interprètes puissent bien comprendre ce que vous dites.

Merci.

Nous allons commencer par les conférenciers situés à Valcourt et à Toronto.

Mesdames, vous avez la parole pour 10 minutes.

Nous pouvons commencer par Mme Marie Lalonde.

**Mme Marie Lalonde (directrice générale, Association des musées de l'Ontario):** Merci beaucoup.

[Traduction]

Bonjour à tous. Veuillez excuser la raucité de ma voix. J'ai un reste de grippe, mais cela ne nuit en rien à mon enthousiasme.

Merci à vous, madame la présidente, ainsi qu'aux membres du Comité de me donner cette occasion de vous parler aujourd'hui de l'état des musées canadiens.

L'Association des musées de l'Ontario, l'AMO, est la principale organisation professionnelle de l'Ontario qui travaille à l'avancement d'un secteur muséal fort, collaboratif et inclusif, un élément essentiel

de la vie communautaire et de mieux-vivre des Ontariens. L'AMO a comme mission de renforcer les capacités parmi les institutions et les individus actifs dans le secteur muséal de l'Ontario. L'Association soutient l'excellence et le recours aux pratiques exemplaires, et elle s'efforce d'améliorer la communication et la collaboration entre ses membres. L'AMO fait valoir le rôle important que les musées ontariens jouent dans la société, travaillant pour ce faire avec toutes les parties concernées, les secteurs et industries connexes ainsi que d'autres organismes professionnels. Nous offrons aussi le seul cours à temps partiel de l'Ontario pour l'obtention d'un certificat en muséologie.

L'Ontario est la province qui compte le plus de musées. On y recense en effet plus de 700 musées, galeries d'art et sites patrimoniaux, dont 400 musées dument reconnus comme tels. Ces institutions donnent du travail à 10 000 professionnels et occupent 33 000 bénévoles. Collectivement, ces bénévoles des musées et des galeries d'art travaillent chaque année plus de 1,5 million d'heures. Chaque année, les musées ontariens enregistrent 17,5 millions de visites; 48 % des Ontariens visitent un musée ou une galerie d'art tous les ans; 81 % des visiteurs des musées de l'Ontario sont de la province, et 55 % sont de la région environnante; 88 % des musées permettent aux visiteurs d'entrer gratuitement à certaines heures. Il y a chaque année plus de 40 000 visites en provenance des écoles, et beaucoup d'entre elles sont des visites qui regroupent plus d'une classe. Bien entendu, une bonne partie de ces classes comptent plus de 15 étudiants ou écoliers. Enfin, soulignons que les musées de l'Ontario enregistrent chaque année 74 millions de visites en ligne.

Ce que ces chiffres indiquent sans équivoque, c'est que les Canadiens s'intéressent aux musées, qu'ils les aiment et qu'ils ont besoin de bons musées. Les Canadiens ont fait savoir qu'ils aiment les musées. C'est un thème qui a été repris par beaucoup d'autres présentateurs et qu'étaient de nombreux sondages publics. Les Canadiens veulent que les musées soient financés adéquatement.

Les musées sont aussi une partie intégrale du dynamique secteur culturel de l'Ontario. Ce secteur contribue directement à hauteur de 25,3 milliards de dollars au PIB de la province, et près de 4 % de ce montant est attribuable aux musées. Selon l'enquête réalisée par Patrimoine canadien en 2015 — qui sera mis à jour bientôt, semble-t-il —, le revenu total des institutions patrimoniales au Canada a atteint le montant record de 2,12 milliards de dollars en 2013. Il s'agissait d'une augmentation de 3 % par rapport à 2011, et il semblerait que c'est une tendance qui se poursuit. Les trois provinces qui ont le plus contribué aux revenus de ce secteur sont, en premier lieu, l'Ontario, à 41 %, suivi du Québec, à 26,4 % et de l'Alberta, à 10 %.

Ce qui est très important et que j'aimerais porter à l'attention du Comité, c'est qu'au cours des deux dernières années, l'OMA et les musées de l'Ontario ont effectué une étude sectorielle exhaustive pour définir une vision ou une feuille de route pour nos musées. L'étude a été réalisée par un groupe de travail composé de directeurs de musée de l'Ontario ainsi que de personnes issues de différents milieux muséaux et de diverses régions, et possédant une notion des enjeux propres aux musées ontariens. Cet exercice s'est inspiré d'initiatives internationales notoires du secteur muséal, comme celles qui se sont déroulées au Royaume-Uni et au Pays de Galles. Outre les consultations dans l'ensemble du secteur, des entretiens ont été réalisés auprès d'intervenants clés du gouvernement, d'organismes patrimoniaux provinciaux, d'associations du domaine bibliothécaire, de conseils des arts, de la Fiducie du patrimoine ontarien, d'organisations des services touristiques et de nombreux autres partenaires du secteur culturel. S'ajoutent à cela les centaines de réponses obtenues dans le cadre des sondages effectués par les musées de l'Ontario ainsi que les données recueillies au sujet de nos musées.

● (0850)

Tous ces efforts veilleront à fournir une base solide sur laquelle les musées pourront s'appuyer pour donner corps à cette vision. L'étude s'est soldée par la rédaction de deux documents clés que l'AMO est fière de soumettre au Comité. Le premier s'intitule *Musées de l'Ontario 2025: Vision et plan d'action stratégiques*, et si vous me le permettez, je vais le brandir ici pour vous, devant la caméra. Nous avons été fiers de présenter ce document à la présidente du Comité, madame Dabrusin ainsi qu'à M. Van Loan, lors de nos visites de 2016, si je ne m'abuse. Nous soumettons également le document intitulé *Les musées de l'Ontario: profil de 2014*, qui fait état des plus récents renseignements que nous avons au sujet de nos musées. Ce document a été préparé par la société Hill Strategies.

Le document *Musées de l'Ontario 2025* expose le plan sectoriel qui a été conçu pour assurer que les musées continuent de jouer un rôle central dans la création de collectivités dynamiques, de contribuer à une économie du savoir prospère et de créer de la valeur pour l'ensemble des contribuables. Cette approche veillera à faire en sorte que le secteur devienne de plus en plus pertinent pour tous les Ontariens et tous les Canadiens.

Pour la mise en oeuvre de cette vision et de ce plan d'action, le groupe de travail préconise une approche progressive, reconnaissant en cela les défis associés à la charge de travail actuelle des travailleurs du secteur muséal et les ressources limitées dont ce secteur dispose. Tenant compte des commentaires reçus, le plan d'action recommande que les objectifs et les mesures suivantes soient étalés sur les 10 prochaines années: la création de musées dynamiques et vivants, la mise en place d'un personnel efficace et collaboratif, la constitution de collections pertinentes et essentielles, et l'édification d'un secteur robuste et performant.

Pour chacun de ces thèmes, nous avons défini une « vision 2025 », c'est-à-dire un portrait de ce à quoi les musées devraient ressembler cette année-là, ainsi que des étapes et des réalisations précises concernant la façon d'y arriver. *Musées de l'Ontario 2025* préconise une nouvelle forme de collaboration et de nouvelles approches en ce qui a trait au travail des musées. En outre, le plan d'action cerne avec force détail les instances qui possèdent l'autorité voulue ou qui doivent être mises à contribution pour assurer la réussite de toutes les mesures envisagées, qu'il s'agisse d'intervenants gouvernementaux, des musées proprement dits, de l'AMO en tant qu'association ou d'acteurs du secteur privé.

Les mesures recommandées pour la création de musées dynamiques et vivants comprennent la mise au point d'outils, de stratégies et de pratiques exemplaires qui permettront aux musées de consulter leurs communautés et de faciliter la participation à leur planification et à leurs travaux, ainsi que l'utilisation de la technologie numérique et des médias sociaux pour créer des réseaux qui permettront au public d'avoir accès aux collections, aux programmes, aux ressources et au personnel.

Pour la mise en place d'un personnel efficace et collaboratif, nous comptons mettre au point des outils, des stratégies et des pratiques exemplaires pour augmenter la capacité et améliorer l'efficacité des musées. Pour favoriser l'accessibilité, la diversité et l'inclusion, nous devons constituer une capacité de recherche, offrir des postes significatifs et fournir des occasions d'acquérir des compétences.

Pour constituer des collections pertinentes et essentielles, nous voulons élaborer une approche de gestion coordonnée des collections et veiller à ce que nos collections soient représentatives de la diversité de notre pays. Nous voulons élaborer des modèles pour assurer le partage des espaces, des ressources et de la prestation des services. Enfin, nous voulons travailler avec les gouvernements pour sensibiliser les intervenants à converger vers des valeurs communes afin d'aider les musées à élaborer une nouvelle stratégie de financement, à sensibiliser le public et à faire leur propre promotion.

● (0855)

En conclusion, sachez que nous sommes d'accord avec la plupart des autres présentateurs: nous avons besoin d'une nouvelle politique muséale, de nouveaux programmes de financement qui tiendront compte du contexte dans lequel fonctionnent les musées à l'heure actuelle, ainsi que d'un financement de fonctionnement pluriannuel adéquat et bonifié. L'AMO aimerait notamment recommander que soit reconnue la place active que devraient jouer les associations muséales provinciales, territoriales et nationales dans l'élaboration des politiques et des programmes de financement. Nous sommes d'avis que les associations muséales devraient être des partenaires centraux pour l'édification et le renforcement du secteur muséal du Canada. C'est dans cette optique que nous vous soumettons ces deux documents essentiels et que nous vous demandons de placer ces documents au centre de vos discussions et rapports futurs concernant l'avenir des musées canadiens.

Je vous remercie sincèrement de l'occasion que vous nous avez donnée aujourd'hui de nous adresser au Comité.

Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Français]

Nous continuons maintenant avec Mme Carol Pauzé.

**Mme Carol Pauzé (directrice, Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier):** Bonjour.

Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner sur la situation des petits musées en région.

Je ne représente pas l'ensemble des musées, mais bien le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, qui est situé à Valcourt, dans les Cantons-de-l'Est.

Inauguré en 1971, ce musée a été complètement renouvelé en 2016. Sa particularité, c'est qu'il est administré par la Fondation J. Armand Bombardier. Il ne reçoit donc aucune subvention de quelque organisme, gouvernemental ou municipal, que ce soit.

L'état de la situation que je vous présente est basé sur des discussions que j'ai eues avec des collègues d'autres musées et sur une enquête menée par la Société des musées québécois.

Parmi les points importants qui ont ressorti, il y a évidemment le financement. Je ne vous cache pas que la réduction et la non-indexation du financement nécessaire au fonctionnement et au renouvellement des expositions permanentes et temporaires rendent la situation difficile pour les musées du Québec. Cela met en péril l'existence de certaines institutions muséales et de certains centres d'interprétation, qui ont de plus en plus de difficulté à survivre dans un contexte déjà difficile.

Il est ardu d'obtenir davantage de revenus autonomes. Les musées sont en concurrence avec le milieu de la culture en général ainsi qu'avec l'offre en matière de loisirs. En région, la distance crée des barrières et donne souvent lieu à un achalandage qui demeure saisonnier. La plupart du temps, l'achalandage local ne suffit pas à procurer l'aide nécessaire au fonctionnement des musées. Nous misons donc beaucoup sur l'achalandage saisonnier. Par contre, celui-ci est tributaire de la météo, du coût de l'essence et de plusieurs autres facteurs.

Qu'ils soient des touristes ou qu'ils se trouvent dans la région en excursion, les visiteurs saisonniers sont intéressés, mais exigeants. Ils ont de grandes attentes puisqu'ils visitent plusieurs endroits et voient bien des choses. Ils recherchent une expérience qui sorte de l'ordinaire, ce qui signifie que les musées doivent se renouveler. C'est ce que nous souhaitons tous faire, mais cela exige des ressources tant humaines que financières.

On pourrait demander aux musées de se tourner vers le financement privé. Encore une fois, le bassin de donateurs est encore plus limité en région que dans les grands centres. De plus, la culture philanthropique est peu développée au Québec par rapport au reste du Canada. Ce n'est donc pas une avenue facile pour les organisations qui cherchent du financement.

Il demeure toujours la possibilité de recourir aux commandites, mais les grandes entreprises sont très sollicitées, et certaines vont jusqu'à se désengager. En outre, elles ne sont pas très nombreuses en région. La sollicitation de commandites demande des compétences qui, souvent, ne font pas partie de celles des gestionnaires de petites institutions régionales, qui sont appelés à s'occuper de tout. Ce sont des spécialistes en muséologie, pas nécessairement en sollicitation de commandites, bien qu'ils doivent en faire.

Longtemps considéré comme une vache à lait pour générer des revenus, le milieu scolaire est instable et peu enclin à visiter les institutions. La visite au musée n'est pas obligatoire; c'est un choix parmi tant d'autres. Il faut faire beaucoup de sollicitations pour attirer les écoles. De plus, le coût du transport en région est élevé — peut-être même plus élevé que le tarif d'entrée au musée —, ce qui représente un frein. Les écoles privilégient les organismes culturels ou les institutions qui se déplacent chez elles. Ce ne sont pas toutes les institutions qui ont le personnel et les ressources suffisantes pour pouvoir se déplacer d'un endroit à l'autre.

● (0900)

La méconnaissance du rôle et de l'impact du musée sont aussi des enjeux. Le musée est au centre de la vie culturelle d'une région; il est synonyme d'authenticité, de vérité et d'autorité. Pourtant, il y a peu d'engagement de la part des municipalités, ou il est inégal. Certaines institutions bénéficient d'un appui, alors que d'autres n'en ont pas du tout. Pourtant, les musées sont un attrait touristique majeur dans la plupart des cas, un produit d'appel, mais encore une fois ils ne sont pas reconnus à ce titre.

Le ministère du Tourisme ou les associations touristiques n'ont pas tendance à considérer ce qu'offrent les musées. Les paysages et la gastronomie sont mis en valeur, mais le patrimoine l'est moins. Pourtant, selon les enquêtes, les personnes qui sont en excursion et les touristes sont friands des visites dans les institutions muséales.

Un autre enjeu est lié aux ressources humaines. Il est difficile de recruter du personnel et les salaires sont bas. Les personnes qui sont embauchées sont donc souvent sous-payées en région. Plusieurs petites institutions fonctionnent par projets ou par programmes, ce qui signifie que les emplois sont offerts à court terme, et non à long terme. J'ai déjà vu des affichages de postes de chargés de projets demandant des étudiants ayant une maîtrise en muséologie, mais on les rémunérerait au salaire minimum. Cette situation n'est donc pas très intéressante, et peu de gens présentent leur candidature à ces postes.

Comme je l'ai déjà mentionné, il y a une situation de précarité, compte tenu de la nature temporaire et instable des emplois. Les conditions de travail sont parfois inéquitables. Il n'y a pas d'avantages sociaux. Il n'y a pas d'équité salariale, le salaire n'étant pas égal à celui des emplois offerts dans les musées municipaux ou nationaux. C'est varié. Il y a des institutions qui offrent de bonnes conditions, des conditions raisonnables, mais d'autres n'ont pas les moyens de les offrir. Il y a peu de relève. La main-d'oeuvre est difficile à recruter. Les postes sont contractuels et les salaires ne sont pas toujours compétitifs.

Encore une fois, le fait de travailler en région entraîne des coûts d'installation et de développement. Il faut que les jeunes aient une voiture, ce qui n'est pas le cas de ceux qui vivent en ville. Comme chacun le sait, les jeunes qui sont qualifiés quittent les régions pour aller s'établir dans les grands centres. Par contre, les petites institutions ont besoin de personnel polyvalent compte tenu du peu de ressources qu'ils possèdent. La main-d'oeuvre qualifiée est parfois disponible, mais pas toujours. Il faut des gens qui sont prêts à toucher à tout. On ne peut toutefois pas se permettre d'avoir un grand bassin de personnel à qui l'on demande de tout faire.

On a aussi besoin de formation en région pour développer les compétences numériques nécessaires au virage, autant en muséologie, qu'en muséographie et en gestion. Le déplacement vers les grands centres pour assister à de la formation demande du temps et de l'argent. La fragmentation du réseau muséal et les différentes dispositions qui ont été prises par le gouvernement du Québec, entre autres, suscitent de l'inquiétude quant à la perte de diversité. Certains lieux et centres d'interprétation ne sont plus financés par le ministère de la Culture et des Communications, et ils ne sont plus admissibles à certains programmes, ce qui met en péril de petites et de très petites institutions.

Je souligne aussi une mise à l'écart des institutions muséales à caractère scientifique. Ces dernières ne sont plus subventionnées par le ministère de la Culture et des Communications. Elles peuvent l'être par certains programmes du gouvernement du Canada, mais elles ne le sont plus par le gouvernement du Québec. Encore une fois, cela met en péril des institutions.

Pour terminer, je dirais que la disponibilité des ressources en région est évidemment moins grande que dans les grands centres. Par ailleurs, les technologies numériques sont une avenue séduisante qui peut offrir des possibilités de diffusion, d'ouverture et d'accessibilité, mais cela demande du financement, une expertise et des ressources accrues. Il y a un rattrapage numérique à faire, mais il est présentement difficile à réaliser.

• (0905)

Il faut continuer de préserver et de conserver les collections, mais il n'y a pas de réserve d'envergure régionale. Il y a de grandes réserves dans les grands centres, mais il n'y en a pas en région.

**La présidente:** Madame Pauzé...

**Mme Carol Pauzé:** J'ai presque terminé.

**La présidente:** Votre temps de parole est déjà écoulé, mais vous pouvez prendre quelques secondes pour terminer votre présentation.

**Mme Carol Pauzé:** Parfait. Je vous remercie.

Il y a des musées intéressants en région et les gens qui y travaillent sont dévoués et passionnés, mais nous avons besoin de relève et d'aide pour continuer à préserver et, surtout, à diffuser tout ce beau patrimoine.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous écouterons maintenant la présentation de M. Pierre Wilson, du Musée des maîtres et artisans du Québec.

**M. Pierre Wilson (directeur, Musée des maîtres et artisans du Québec):** Merci, madame la présidente.

Bonjour tout le monde.

Je suis Pierre Wilson, directeur du Musée des maîtres et artisans du Québec, ou MMAQ. Je suis ici à titre personnel et je ne représente aucun regroupement, quel qu'il soit.

Depuis le temps que le Comité étudie l'état des musées, en mettant l'accent sur les petits musées, j'imagine que vous avez déjà une bonne idée de l'importance des musées en chiffres — Mme Lalonde vous en a d'ailleurs donné quelques-uns. Cependant, n'oubliez pas que les musées sont essentiels à la préservation et à la construction de notre histoire, de même qu'à la création d'un sentiment d'appartenance. À cet égard, notre musée est un bon exemple.

Le MMAQ est situé à Saint-Laurent, où 55 % de la population n'est pas née au Canada. Si l'on inclut les enfants, cette proportion atteint 90 %. Nous essayons d'amener les populations locales et les regroupements de toute la diversité à exposer leurs objets au MMAQ afin de créer chez eux un certain sentiment d'appartenance. Mais ce n'est pas de cela que je veux vous entretenir aujourd'hui.

Certains d'entre vous ont peut-être eu la chance de lire le magnifique rapport de quelque 200 pages qui a été commandé par le gouvernement du Québec, qui est évidemment en français. M. Corbo était le président du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois qui a produit ce rapport. Ce dernier résume très bien la situation financière particulièrement difficile des musées au Québec et il propose des solutions. Il a été déposé en octobre 2013 et, comme tous les bons rapports, il a été tabletté.

Je vais maintenant parler des subventions destinées à l'aide au fonctionnement des musées. Au Québec, il y a des musées reconnus et soutenus, et il y en a d'autres qui sont reconnus, mais non soutenus. Les institutions muséales englobent les vrais musées, ceux qui ont des collections. La mission première d'un musée est d'avoir une collection et de la préserver, comme je l'expliquais à quelqu'un tantôt. La mission « zéro » d'un musée est de durer longtemps, d'être éternel. C'est la seule entreprise humaine ayant pour objectif de base de durer. Quand les gens nous donnent des objets, ils nous demandent de les conserver pour la postérité. Or la postérité, c'est long.

Le premier tableau fait état des subventions accordées à notre musée en 1995 par le ministère de la Culture et des Communications

du Québec, l'arrondissement Saint-Laurent et le Conseil des arts de Montréal, ou CAM. Ces trois subventions sont, respectivement, de 159 000 \$, de 85 000 \$ et de 28 000 \$. La subvention qui a le plus augmenté est celle accordée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec: elle est de 204 000 \$ en 2017. La subvention de l'arrondissement s'élevant à 85 000 \$ n'a pas changé depuis 1995, mais celle du CAM a augmenté un peu pour s'établir à 30 000 \$.

Il nous manque aujourd'hui 80 000 \$ sur un budget de 800 000 \$. Cela représente 10 %, ce qui est énorme. Nous devons donc changer un peu la part composée de nos revenus autonomes et celle de nos subventions destinées à l'aide au fonctionnement. Je vais aussi vous parler plus tard des subventions visant les projets.

Les chiffres que je vais citer maintenant viennent du deuxième tableau.

La part des revenus autonomes des musées au Québec était de 50,9 % en 2007 et de 53 % en 2011. Les revenus autonomes montrent une tendance à la hausse, alors que les revenus provenant du fédéral, des provinces et des municipalités diminuent lentement. Évidemment, cette diminution est attribuable à la non-indexation de nos subventions.

La situation est la même quant à notre musée: la proportion de nos revenus autonomes est passée de 21 % en 2010 à 30 % en 2017. Pour les mêmes années, les subventions du Québec ont diminué, passant de 48 % à 43 %. Quant à celles du gouvernement fédéral, elles ont augmenté, passant de 3 % à 4 % — merci beaucoup. Du côté municipal, elles ont diminué, passant de 28 % à 14 %. Les subventions fédérales ne sont pas très élevées. Ce n'est que dans la foulée de petits programmes d'aide aux musées que nous pouvons avoir des subventions.

Je vais vous parler très honnêtement des salaires qui sont versés au personnel de notre musée. Voici les taux horaires, ainsi que les données sur les années d'ancienneté et sur la scolarité.

Je suis directeur du musée. Je suis titulaire d'un baccalauréat et j'occupe ce poste depuis 15 ans. Je gagne 26 \$ l'heure. Mon adjointe administrative, qui a un DEC, est chez nous depuis 21 ans et gagne 24,40 \$ l'heure. La responsable des services exécutifs, qui a une maîtrise et qui cumule sept années d'ancienneté, gagne 20,30 \$ l'heure. On s'entend pour dire que ce ne sont pas là de gros salaires. La responsable des communications gagne 17 \$ l'heure, la conservatrice par intérim, 17 \$ l'heure, la coordonnatrice aux expositions, 18,35 \$ l'heure, et la conservatrice en titre, 21,98 \$ l'heure. Je précise que toutes ces personnes ont obtenu une maîtrise. Compte tenu de tels salaires, on peut dire qu'elles sont là parce qu'elles sont passionnées.

• (0910)

Nous réussissons à les garder assez longtemps. Par exemple, certaines y sont depuis 15 ans, d'autres depuis 7 ans. Notre personnel reste parce qu'il a beaucoup de plaisir. En effet, pour la plupart de mes employés, ce plaisir équivaut en partie à une forme de salaire. Du moins, c'est l'argument que j'invoque pour qu'ils restent chez nous.

Par ailleurs, nous n'avons pas de fonds de pension. Je prends ma retraite au mois de juin, et je n'ai réussi qu'à cotiser à un REER. C'est tout ce que j'ai. Je n'ai rien d'autre, mis à part le Régime de pensions du Canada — encore une fois, merci beaucoup. C'est tout ce que je vais avoir pour toutes ces années de travail que j'ai consacrées au domaine culturel. Après 15 ans de service dans un musée, je n'ai pas de fonds de pension. Ce que je vous dis vaut non seulement pour notre musée, qui est de petite taille, ou de taille moyenne, mais aussi pour tous les autres musées. J'en connais qui sont gérés par des bénévoles, lesquels ne touchent évidemment aucun salaire.

L'évolution du pourcentage des subventions destinées à l'aide au fonctionnement — c'est-à-dire qui concerne la mission — et à l'aide aux projets est l'un des problèmes que, pour ma part, je considère comme étant de grande importance et que vous devriez aborder.

Pour ce qui est des subventions destinées à l'aide au fonctionnement, ce sont des subventions visant la mission et nous devons bien sûr produire des rapports à cet égard. Cependant, c'est nous qui tenons la situation en main quant à notre mission et à ce que nous faisons grâce à cet argent.

Par contre, dans le cas des subventions destinées aux projets, la décision de les accorder ou non dépend souvent d'une orientation politique, comme dans l'exemple du numérique. Les projets numériques dans les musées résultent carrément de la volonté politique. En effet, les fonctionnaires responsables des budgets reçoivent la consigne de dégager des millions de dollars et de créer des programmes de subventions permettant aux musées de financer des projets touchant au numérique.

Pendant ce temps, nous éprouvons quelques difficultés sur le plan du fonctionnement. Nous sommes obligés de passer par là, et nous comprenons que ce soit important et que les politiciens veuillent aussi un peu « gouverner » et diriger. Pourtant, en matière de fonctionnement, c'est notre mission qui écope. En 2010, 71 % de nos budgets de fonctionnement provenaient du gouvernement, mais seulement 54 % en 2017. En 2010, le gouvernement nous accordait 29 % de nos budgets de projets, contre 46 % en 2017. Il s'est donc produit un énorme glissement vers plus de contrôle de la part des gouvernements. En effet, plus vous donnez pour les programmes, plus le contrôle politique devient important. Plus vous subventionnez la mission, plus nous sommes capables de juger ce que nous devons faire. Nous sommes des diffuseurs, et c'est à nous de décider de nos expositions et de nos collections, ce que nous sommes censés être capables de faire.

En résumé, notre travail est en grande partie détourné de notre mission muséale pour être consacré à la recherche de nouvelles sources de financement, ce qui soulève un risque élevé de réduction des services.

Au musée, nous nous sommes débrouillés pour dégager des économies importantes et trouver d'autres sources de revenus autonomes. Nous gérons une salle d'exposition en arts visuels, ce qui ne fait pas partie de notre mission — qui touche plutôt les métiers d'arts — parce que nous sommes capables de le faire. Nous générons de cette façon des revenus qui nous permettent d'absorber la hausse des coûts découlant de l'inflation, comme le ferait une entreprise.

Prenez l'exemple d'un budget de 800 000 dollars et d'un taux d'inflation de 2 %. L'augmentation des coûts pour l'année prochaine serait de 16 000 dollars. Cette inflation se répercute sur les salaires que nous versons au personnel, et nous devons aussi assumer toutes les autres dépenses, comme le loyer de la chapelle. Personne ne m'aide à faire des économies sur ces autres dépenses. Dans mon

exemple, l'inflation équivaldrait à 16 000 dollars pour la première année, à 32 000 dollars pour la deuxième, et à 48 000 dollars pour la troisième. C'est beaucoup d'argent!

Tout ce que nous voulons, et ce, depuis tellement longtemps que nous nous demandons si quelqu'un nous écoute, c'est que nos subventions soient indexées par rapport aux montants de 1995. Nous recommandons également que la loi prévoit l'indexation annuelle de nos subventions destinées à l'aide au fonctionnement pour qu'elles reflètent l'inflation.

Je vous remercie beaucoup.

● (0915)

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

Nous allons maintenant passer à la période des questions. Chaque membre dispose de sept minutes.

[Français]

Monsieur Breton, la parole est à vous.

**M. Pierre Breton (Shefford, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci à chacun de nos témoins d'être présents aujourd'hui. Vous nous avez fourni de l'excellente information et j'ai pris tellement de notes que je pourrais vous poser des questions pendant une heure. Mais plusieurs députés autour de la table vont prendre la relève.

Permettez-moi de poser mes questions à Mme Puzé, du Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, lequel se trouve dans ma circonscription.

Madame Puzé, merci d'avoir accepté notre invitation aujourd'hui, d'autant plus que notre étude met l'accent sur les musées locaux, en région. Or, il n'y a pas de musée plus local que le Musée J. Armand Bombardier. Comme vous l'avez dit, c'est un musée qui a été renouvelé en 2016, et cela de très belle façon à mon avis. J'ai d'ailleurs eu la chance d'aller le visiter à quelques reprises. Vous avez intégré avec beaucoup de succès les technologies, l'ingénierie et la création. Le Musée J. Armand Bombardier est un musée que je qualifierais de 5 étoiles, et j'invite tous mes collègues autour de la table à aller le visiter s'ils se trouvent dans les Cantons-de-l'Est. C'est un musée extraordinaire et un secret bien gardé, mais qu'il faut faire connaître le plus possible dans toute notre province et partout au Canada.

Vous avez beaucoup parlé des défis et des problèmes auxquels vous devez faire face, et je pense qu'ils sont très représentatifs de la situation qui existe dans l'ensemble des musées locaux. Il y a cependant différents programmes à Patrimoine canadien. J'aurais quelques questions à vous poser, et je vous laisserai répondre par la suite.

Avez-vous déjà fait appel à l'un ou à l'autre des programmes de Patrimoine canadien? Ces programmes ont-ils répondu à vos besoins? Et surtout, quelles suggestions avez-vous à nous faire? Nous cherchons à savoir si ces programmes sont utiles aux musées locaux. Les changeriez-vous? Quels types de programmes voudriez-vous que nous mettions en place?

● (0920)

**Mme Carol Puzé:** Vous avez de bonnes questions, Monsieur Breton. Merci de la publicité faite au musée.

En effet, le musée a obtenu une subvention dernièrement dans le cadre du programme d'aide aux musées pour la circulation d'une exposition temporaire qui va être lancée bientôt.

C'était la première fois que le musée obtenait une subvention. Je suis en poste depuis deux ans et je ne crois pas que le musée ait fait beaucoup de demandes de subventions au cours des années précédentes. En raison de son statut de musée presque privé, puisque son fonctionnement est financé à 100 % par la Fondation, il est parfois difficile d'obtenir des subventions. Toutefois, oui, c'est possible, grâce au programme d'aide aux musées.

À savoir si la subvention répond à des besoins, elle répond certainement aux nôtres, et elle nous permet de mettre en circulation une exposition dont la réalisation s'appuyait sur un budget de base. Cependant, nous n'avions certainement pas de budget pour fabriquer des caisses pour que l'exposition résiste mieux aux voyages dans tout le Canada. Surtout, ce programme permet à d'autres institutions de recevoir cette exposition à peu de frais. Certains musées au Canada vont pouvoir accueillir une exposition à un coût de location de 8 000 dollars, alors que, sur le marché commercial, le marché de la location d'expositions, il en coûterait 35 000 dollars, au minimum, pour la recevoir. Alors, oui, c'est utile et il faut continuer.

Nous sommes aussi admissibles à une exposition au Musée virtuel du Canada. Nous avons fait une demande et nous attendons une réponse. Je ne peux pas vous dire si cela va répondre à nos besoins, mais cela serait utile, si nous l'obtenions, évidemment.

Qu'est ce qui pourrait être modifié? Il est certain que c'est très exigeant de présenter des demandes de subventions. Nous comprenons qu'il faut montrer patte blanche, montrer que nous avons notre projet bien en selle, que nous connaissons toutes les données. Cependant, déposer une demande de subvention représente beaucoup de travail et c'est beaucoup de travail de « rendre des comptes ». Si cela pouvait être facilité, je pense que cela nous aiderait beaucoup.

De plus, les règles sont parfois plus ou moins claires, à savoir ce qu'il est permis ou non de demander. Peut-être que cela pourrait aussi être rendu plus facile. Je ne connais pas le budget global d'aide aux musées, mais nous sommes évidemment beaucoup d'appelés et peu d'élus. Je me souviens que, dans le cas de la subvention que nous avons obtenue, on nous avait dit qu'il y avait beaucoup de demandes provenant de partout au Canada et qu'on voulait une équité entre les provinces. Peu de projets vont donc être choisis dans chaque province, compte tenu de l'enveloppe globale. Si il y a quelque chose à améliorer aussi, c'est la taille de l'enveloppe budgétaire. Comme le disait mon collègue Pierre Wilson, que je salue, les montants alloués à tous ces programmes n'ont pas été indexés depuis de nombreuses années. Il y a évidemment du travail à faire en ce sens.

**M. Pierre Breton:** Je pense qu'il me reste moins d'une minute.

Madame Pauzé, nous avons parlé un peu des bénévoles, Je ne sais pas si c'est vous ou vos collègues qui en avez parlé. Est-ce que le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier recourt aux services de bénévoles? Comment cela vous aide-t-il et comment procédez-vous?

• (0925)

**La présidente:** Vous avez à peu près trente secondes.

**M. Pierre Breton:** Veuillez répondre en trente secondes, s'il vous plaît.

**Mme Carol Pauzé:** Il n'y a pas de programme de bénévolat actuellement au musée. C'est quelque chose que nous voulons mettre sur pied mais, encore là, le bénévolat n'est pas une panacée. De plus, des bénévoles ne peuvent pas remplacer des professionnels de musée. Cela serait mettre en péril nos institutions que de penser ainsi.

Puisque nous n'avons que trente secondes, je vais m'arrêter là.

Je vous remercie.

**La présidente:** C'est parfait, merci.

**M. Pierre Breton:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**La présidente:** Au tour de M. Van Loan à présent.

**L'hon. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC):** Je n'ai qu'une question.

Au Canada, nous n'avons pas la même tradition de dons de bienfaisance qu'aux États-Unis. Je reviens tout juste d'une tournée des musées de l'Ohio. J'en ai visité sept. Je suis impressionné par le succès qu'ils ont sur le plan des dons.

Ce qui aide beaucoup, c'est que chacun d'eux a sa propre fondation. Une chose que le gouvernement fédéral du Canada a déjà faite, c'était de permettre aux organismes des arts de la scène — les ballets, les opéras, les orchestres, etc. — d'obtenir des fonds en contrepartie pour les contributions versées à des fonds, l'objectif étant d'inciter ces organismes à viser la stabilité à long terme. La démarche visait à amener ces institutions à fonctionner et à penser davantage dans cette optique, à encourager les donateurs à penser eux aussi dans cette optique et à encourager les dons privés de ce type.

Malgré le fait qu'il fut destiné à appuyer la culture, ce programme n'a pas été étendu aux musées. Cela aiderait-il votre organisme ou vos institutions si un programme de fonds en contrepartie de ce type était appliqué aux musées?

**La présidente:** Madame Lalonde.

**Mme Marie Lalonde:** Merci de poser la question. Ce serait effectivement un outil des plus utiles.

Comme l'a dit Mme Pauzé, l'expérience américaine en matière de philanthropie et de dons est extrêmement différente de celle que nous avons au Canada. Nous avons des donateurs généreux, mais nous n'avons pas le même volume qu'eux, pas les mêmes traditions.

Or, les outils qui se sont révélés très efficaces pour encourager les dons personnels et pour stimuler les dons des sociétés et la philanthropie en général sont précisément les types de fondations que vous venez d'évoquer, notamment ces programmes qui étaient accessibles pour le secteur des arts de la scène, mais pas pour les organismes patrimoniaux et les musées.

Dans cette optique, on pourrait très bien penser, voire recommander, que lorsque des solutions particulières sont envisagées pour les politiques en matière de patrimoine, la démarche devrait être englobante, c'est-à-dire que tous les intervenants du domaine de la culture devraient se voir offrir les mêmes avantages.

Je sais que c'est quelque chose qui a été mis de l'avant par nos collègues de l'Association des musées canadiens, de même que par des organismes plus modestes, comme l'Association of Nova Scotia Museums. Il s'agit d'outils très importants qui pourraient profiter à tout le monde.

Si je peux ajouter quelque chose au bénéfice du Comité, je dirais que la situation décrite par Mme Pauzé en ce qui concerne le musée qu'elle représente aujourd'hui et la situation rapportée par M. Wilson sont des exemples manifestes de ce qui se passe à l'échelle du pays. Des quelque 400 musées ontariens qui font partie de notre association, 200 ont un budget annuel de moins de 200 000 \$.

Lorsqu'il s'agit d'optimiser l'usage des ressources et d'augmenter les recettes, les musées ne sont pas en reste. Le financement destiné au fonctionnement est ce qui aide le mieux les musées à se surpasser et à offrir la meilleure expérience possible à tous leurs visiteurs.

Merci.

• (0930)

[Français]

**M. Pierre Wilson:** C'est une excellente question. Je pourrais ajouter à ce sujet qu'il y a au Québec un programme qui permet l'appariement, selon la taille du budget. Il s'agit de Mécénat Placements Culture. Nous, les plus petits musées, pouvons nous en prévaloir, mais le problème est que nous devons mettre nous-même notre fondation sur pied et trouver des fonds.

Si j'utilise l'analogie du miroir, je me demande pourquoi le gouvernement du Canada et ceux des provinces ne créeraient pas un fonds particulier qui permettrait aux donateurs de donner et au gouvernement d'apparier le financement. Un fonds pourrait ainsi être créé pour subventionner le fonctionnement des plus petites institutions.

Pour ce qui est de Carol et de la Fondation J. Armand Bombardier, celle-ci finance déjà le musée, mais il pourrait être intéressant pour elle que la Fondation investisse un peu plus d'argent et le fasse apparier. Pour ma part, en revanche, quand je me mets en quête de financement — et Dieu sait que je l'ai fait —, je trouve cela difficile. C'est une activité qui mobilise vraiment beaucoup de mon temps, alors que si l'État nous aidait... En plus, notre fonds de dotation actuel s'élève à 650 000 \$.

Les gens de l'arrondissement Saint-Laurent veulent y favoriser la culture. Or, je leur ai dit qu'ils n'y arriveraient pas à moins d'investir des fonds dans ce projet. Je leur ai conseillé de verser de l'argent dans une fondation et de demander aux gens d'affaires de l'arrondissement d'en verser également et de procéder à un appariement. L'idée est de créer un fonds, de n'utiliser que les intérêts et de les investir dans des projets culturels. Il ne faut pas toucher au capital.

C'est vraiment une excellente idée, et vous pourriez la mettre en pratique. Mettre tout cela sur nos épaules alourdit notre charge de travail. C'est faisable, mais c'est lourd. Pourtant, il y a beaucoup de petits musées. Je suis né à Rosemont, à Montréal, et je n'ai pas de contacts parmi les gens de Westmount. Les mécènes, à Montréal, iront au Musée des beaux-arts de Montréal bien avant d'aller au Musée des maîtres et artisans du Québec. Comme ils ne me connaissent pas et ne connaissent pas le musée, ils ne viendront pas visiter celui-ci.

[Traduction]

**La présidente:** Il vous reste environ 15 secondes.

**L'hon. Peter Van Loan:** Dans ce cas, vous pouvez passer au suivant.

[Français]

**La présidente:** Je donne maintenant la parole à M. Nantel.

**M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD):** Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de vos témoignages, qui sont tous très pertinents.

Madame Pauzé, l'investissement de la Fondation J. Armand Bombardier vous donne, je crois, des assises solides. C'est un très bel exemple d'effort conjoint entre le secteur privé et un organisme citoyen. Je pense que les Québécois sont tous très fiers de ce qui s'est passé concernant la Fondation ainsi que de vos réalisations.

J'aimerais revenir sur le sujet qui vient d'être abordé par mon collègue M. Van Loan ainsi que par vous, monsieur Wilson. Il a été question à plusieurs reprises de fonds de dotation — et cela concernait aussi d'autres organisations culturelles — au cours des dernières semaines, dans le cadre de cette étude. C'est ce dont il est question ici. On parle en effet d'un fonds de dotation qui pourrait être apparié par le gouvernement.

Monsieur Wilson, savez-vous qu'à cet égard, la Fondation du Grand Montréal fait office de bassin de ressources?

Est-ce à cela que vous faisiez allusion?

**M. Pierre Wilson:** La Fondation du Grand Montréal n'a pas été créée par le gouvernement. C'est une fondation privée qui reçoit des dons. L'argent que nous avons recueilli par des projets que nous avons réalisés dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture est déposé à la Fondation du Grand Montréal. C'est notre fonds de dotation et il est gelé pendant 10 ans. Nous n'avons donc pas le droit de l'utiliser. La Fondation nous verse annuellement 3,5 % du fonds, peu importe le montant recueilli. Si c'est 14 %, elle verse le reste dans notre fonds de dotation et nous remet 3,5 %. Si elle fait 2 %, elle prend 3,5 %.

C'est vraiment un fonds à risque, mais c'est intéressant. En effet, nous recevons 20 000 \$ par année de ce fonds. Le fait de pouvoir recourir à cela est vraiment intéressant. Par contre, comme je vous l'ai dit, faire une campagne de financement pour recueillir 100 000 \$ n'est pas une mince affaire pour un petit musée. Nous l'avons fait, mais c'était du sport.

**M. Pierre Nantel:** Vous avez un mandat. Vous avez parlé plus tôt du fait que les musées ont pour mission première la pérennité de leurs collections, et vous aviez bien raison. Par contre, au quotidien, le mandat d'un musée est de faire connaître l'objet de son musée au grand public. Évidemment, il y a des publics cibles. C'est la raison pour laquelle je pense que ce que vous faites est absolument crucial sur le plan de la médiation culturelle. Quand les gens s'inquiètent du patrimoine québécois et de la pérennité de leur culture, il faut la faire connaître aux nouveaux arrivants. On est au degré zéro, précisément au centre. Je vous en félicite et je vous suis grandement reconnaissant de la dimension très concrète et dynamique de votre témoignage.

Vous avez fait allusion, tout comme Mme Lalonde, à un rapport intitulé *Musées de l'Ontario 2025*. Vous avez dit à la blague que, comme tous les bons rapports, il a été tabletté. Vous avez raison de dire qu'il est assez pitoyable de voir que, d'un gouvernement à l'autre, on met de côté les bons rapports. Nous l'avons vécu ici même avec d'autres rapports que je ne nommerai pas.

Je parcourais le rapport quand vous en avez parlé. La recommandation 22 a trait à la reconnaissance du musée-ressource régional. Je ne vous demande pas d'être familier avec toutes les ressources et toutes les recommandations, mais le sujet de la présente étude est de soutenir les musées locaux.

Je vais lire le libellé: « Que le Comité entreprenne une étude pour examiner l'état des musées au Canada, en mettant l'accent sur les musées locaux — par opposition aux grands musées nationaux et provinciaux — [...] ». J'aimerais savoir ce que vous avez à dire à ce sujet.

J'aimerais d'abord poser une question.

S'il est normal que les gouvernements, les commissions et les comités tels que celui-ci fassent des études qui sont ensuite mises de côté, ne devrait-on pas au moins les relayer d'un palier de gouvernement à l'autre?

Personnellement, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de blabla. Il y a des recommandations qui pourraient être appliquées. J'aimerais avoir votre opinion à ce sujet.

J'aimerais obtenir les commentaires de Mme Lalonde, mais ceux de M. Wilson seront certainement pertinents.

Madame Lalonde, avez-vous des commentaires?

● (0935)

**Mme Marie Lalonde:** Vous soulevez plusieurs points très importants.

Lorsque l'Association des musées de l'Ontario a fait ce travail de consultation auprès de centaines de musées, y compris tous les petits musées locaux qui sont visités et soutenus par leur communauté, une chose était très claire: on s'était aussi inspiré du travail fait par la Société des musées québécois, qui a produit les états généraux. M. Corbo a ensuite rédigé son rapport. Je suis très encouragée par le fait que ces efforts augmentent et qu'ils sont relayés, comme vous le dites.

C'est aussi très important de mentionner que le travail effectué auprès de toutes nos populations, qu'il s'agisse de nos populations autochtones, de nos populations néo-canadiennes, de nos populations de nouveaux arrivants ou d'autres, importe énormément aux musées de toutes les provinces. C'est justement un travail qui doit être fait autant par les petits musées que par les grands. Peut-être faudrait-il que les programmes comportent des paliers, qu'ils tiennent compte de la taille du musée quant au financement. Cela est extrêmement important.

**M. Pierre Nantel:** Merci, madame Lalonde.

J'aimerais avoir les commentaires de M. Wilson sur le même sujet.

Monsieur Wilson, il reste moins d'une minute.

**M. Pierre Wilson:** Je pense que ce serait une très, très bonne idée de réunir les études qui ont déjà été faites et d'arrêter d'en faire de nouvelles, car c'est vrai qu'il y en a plusieurs. Combien de fois avez-vous entendu les propos tenus par Mme Lalonde et Mme Pauzé? Nous avons parlé de l'importance des musées, des chiffres, du nombre d'enfants qui fréquentent les musées, de la construction de notre histoire et de bien d'autres choses. Vous devez le savoir. Cela n'a pas de bon sens. Peut-être qu'il y aurait quelque chose à faire. Peut-être qu'il faudrait faire des recherches et garder les bonnes idées.

Nous avons parlé de l'idée d'avoir un musée-ressource en région. C'est peut-être une bonne idée, mais il faut laisser à chaque musée la chance de vivre, de respirer, d'être ce qu'il est. Le musée-ressource serait un peu privilégié et agirait à titre de grand frère. S'il le fait comme il le faut, compte tenu des moyens dont il dispose, c'est correct.

À Montréal, le musée-ressource devrait être le Musée des beaux-arts. Quand je reçois les cartes d'invitation du Musée des beaux-arts, je me dis que 10 cartes d'invitation équivalent à une publication du Musée des maîtres et artisans du Québec. Le Musée des beaux-arts fait imprimer des cartes d'invitation au coût de 10 \$ chacune; cela n'a pas de bon sens. Comment leurs dirigeants peuvent-ils m'aider, alors que, de mon côté, je ramasse mes trombones?

● (0940)

**M. Pierre Nantel:** Nous avons pris connaissance de vos conditions salariales, et tout le monde a été très étonné.

**La présidente:** Merci.

Je donne maintenant la parole à la députée Mme Dhillon pour sept minutes.

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Bonjour.

Merci à tous les témoins d'être venus aujourd'hui ou d'avoir témoigné par vidéoconférence.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue M. Di Iorio.

Ma question s'adresse à tout le monde. C'est une question générale.

Quel genre de programmes de financement désirez-vous?

**M. Pierre Wilson:** Je peux répondre en premier.

Ce serait de pouvoir nous prévaloir des programmes de subventions destinées à l'aide au fonctionnement. Nous recevons du financement du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Conseil des arts de Montréal et de l'arrondissement. Nous n'avons cependant pas accès aux subventions fédérales destinées à l'aide au fonctionnement. Je sais que le Conseil des arts du Canada offre peut-être des subventions à titre d'aide au fonctionnement, mais la dernière fois que j'ai cherché à obtenir des renseignements à ce sujet, on m'a dit que le fait de savoir où nous nous classons serait utile, mais d'oublier cela, car c'était déjà en boîte. C'est que, pour recevoir les subventions récurrentes à titre d'aide au fonctionnement, il faut bien sûr être accrédité et reconnu. Quand on obtient la reconnaissance, on les reçoit pendant plusieurs années. Cela est destiné au fonctionnement, alors il faut que ce soit récurrent. Pouvez-vous augmenter les subventions récurrentes destinées au fonctionnement pour que d'autres musées puissent y être admissibles? Je pense que cela serait une mesure positive.

Au Québec, il y a 120 musées reconnus et soutenus et 190 musées reconnus. À la dernière évaluation, on a offert aux 190 musées reconnus de présenter des demandes, mais on n'a pas augmenté l'enveloppe budgétaire. Cela signifie que 190 musées se sont donc retrouvés à devoir partager la même enveloppe budgétaire avec les 120 autres musées. La décision de donner de l'argent à quelques organisations de plus a entraîné des compressions dans des musées. Cela a été dramatique. Certains musées ont vu leur subvention destinée au fonctionnement réduite de 50 % — c'est considérable — pour que 6 nouveaux musées seulement puissent recevoir un montant, sans augmenter l'enveloppe budgétaire en conséquence. Par contre, on augmente les enveloppes des programmes.

Comme je vous le dis, c'est bien d'offrir des programmes, et ce sont vos intentions politiques qui se répercutent dans ces programmes. Nous ne sommes pas contre le numérique. C'est formidable, le numérique. C'est extraordinaire, n'est-ce pas? Il faut cependant que nous soyons soutenus de façon efficace pour que nous puissions poursuivre notre mission.

**Mme Anju Dhillon:** Merci.

Mesdames, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Carol Pauzé:** J'ajouterais qu'en effet, le fonctionnement est primordial. Dans notre cas, nous sommes soutenus par une fondation et j'en suis très heureuse. Le musée fonctionne, mais son budget de fonctionnement demeure le même. Il y a eu un agrandissement. Il y a 1 500 mètres carrés de plus dans le musée et un peu plus de personnel, et le budget de fonctionnement est le même. Alors, nous avons certainement besoin d'aide à cet égard. C'est certain que le fonctionnement est moins visible qu'un projet. C'est plus facile d'annoncer un beau projet, une nouvelle exposition, la construction d'un immeuble, que de dire qu'on a remis de l'argent pour permettre à deux personnes de plus de travailler. Toutefois, c'est essentiel.

**Mme Anju Dhillon:** Merci.

Monsieur Di Iorio, vous avez la parole.

**M. Nicola Di Iorio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci, chers collègues.

Je vous remercie aussi mesdames Lalonde et Pauzé, ainsi que monsieur Wilson, pas seulement de votre présentation, mais aussi de ce que vous accomplissez au quotidien. Vous rendez un service d'une valeur inestimable à notre pays.

Ma question s'adresse à vous trois. Je vais commencer par M. Wilson, mais j'invite Mmes Lalonde et Pauzé à présenter également leur point de vue.

Mme Pauzé a mentionné qu'un des défis était le transport. Elle a utilisé l'expression « vache à lait » pour décrire la contribution du milieu scolaire. M. Wilson a parlé du fait qu'un appel a été lancé pour la définition d'une politique ferme, bien définie et généreuse en ce qui concerne le financement lié aux opérations.

J'aimerais vous entendre sur les possibilités qui nous sont offertes par le Web, par Internet et par la réalité augmentée et sur la façon dont le gouvernement pourrait, par l'innovation technologique, vous venir en aide et vous permettre de poursuivre votre mission en l'adaptant à la réalité contemporaine et à celle de l'avenir?

● (0945)

**M. Pierre Wilson:** C'est une bonne question.

Je crois comprendre que vous me demandez si nous avons les moyens d'organiser, par exemple pour le milieu scolaire, la visite virtuelle du musée. Est-ce bien cela?

**M. Nicola Di Iorio:** En fait, je me demandais si vous pouvez envisager de demander au gouvernement — s'il est réticent à augmenter vos budgets de fonctionnement pour toutes sortes de raisons, que vous connaissez mieux que moi — du financement lié à l'innovation technologique. Cela vous procurerait une rentrée de fonds, ce qui vous permettrait de renouveler vos musées ainsi que d'attirer des jeunes et de diversifier votre clientèle. Qu'en pensez-vous?

**M. Pierre Wilson:** Au Québec, il y a le programme d'expositions virtuelles qui est financé, bon an, mal an. Nous pouvons aller chercher des subventions par l'entremise de ce programme. En 2016, nous avons obtenu une subvention de 120 000 \$, ce qui est quand même un bon montant, pour faire un projet de bornes interactives appelé « Savoir-faire ». Cela nous a permis de montrer certains métiers patrimoniaux qui sont un peu en perte de vitesse, par exemple la confection de la ceinture fléchée, qui est extraordinaire.

Dans le cadre des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, nous avons fait un projet de réalité virtuelle. Nous avons pris 165 enfants des écoles de l'arrondissement Saint-Laurent comme acteurs pour qu'ils racontent, en sept chapitres, l'histoire de Saint-

Laurent, en commençant par la Grande Paix de Montréal. C'était vraiment formidable. Bien sûr, il est possible de faire cela n'importe quand, mais indexez le soutien au fonctionnement et cela ne sera plus un problème de faire des projets de ce genre.

Présentement, nous sommes obligés de forcer un peu les choses vers les programmes, mais pendant ce temps, notre mission première en souffre. Indexez le soutien au fonctionnement et après, nous intégrerons le numérique n'importe quand.

Je vous le dis franchement et bien simplement, le programme d'expositions virtuelles existe depuis longtemps et des sommes faramineuses y sont consacrées. Par contre, je ne suis pas sûr que beaucoup de monde visite l'exposition virtuelle d'un musée machin. Parfois, ces expositions pourraient être réelles plutôt que virtuelles. L'argent consacré à ce programme pourrait être récupéré pour être consacré ailleurs. Il y a un certain temps, l'exposition virtuelle était intéressante, mais elle l'est moins aujourd'hui.

**M. Nicola Di Iorio:** J'aimerais permettre à Mme Lalonde...

**La présidente:** Monsieur Di Iorio, vos sept minutes sont écoulées.

Je vous remercie beaucoup, c'était fort intéressant.

Je remercie tous les témoins. J'ai bien aimé toutes vos idées et vos témoignages. Si vous avez autre chose à nous dire ou un complément de réponse à fournir, vous pouvez envoyer le tout à notre greffier.

Je remercie tout le monde.

[Traduction]

Nous allons faire une courte pause, le temps de passer à nos prochains témoins.

Merci.

● \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

●

● (0950)

[Français]

**La présidente:** Nous reprenons la séance.

Nous allons écouter deux autres témoignages.

[Traduction]

Nous accueillons M. Hank Bull, qui est fiduciaire pour la Vancouver Art Gallery, et qui nous parvient par vidéoconférence.

[Français]

Il y a aussi Mmes Anne Élisabeth Thibault et Louise Pothier, qui viennent toutes deux de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

[Traduction]

Si vous le voulez bien, nous allons commencer par la vidéoconférence.

Monsieur Bull, nous allons vous laisser le soin de commencer. Vous disposez de 10 minutes.

**M. Hank Bull (fiduciaire, Vancouver Art Gallery):** Merci, madame la présidente. Merci aussi aux membres du Comité.

[Français]

Je vous salue de Vancouver.

Je m'appelle Hank Bull et je suis un artiste indépendant. Je m'implique dans l'art contemporain depuis les années 1970, particulièrement dans le mouvement des centres d'artistes autogérés partout au Canada. J'ai fait pas mal d'expériences dans les grands musées du Canada et d'ailleurs dans le monde. Depuis quatre ans maintenant, je siège au conseil d'administration de la Vancouver Art Gallery.

J'ai deux bonnes nouvelles à vous annoncer aujourd'hui. Premièrement, nous sommes prêts à bâtir un nouveau musée à Vancouver. En deuxième lieu, les musées du Canada en général se trouvent à l'aube d'une nouvelle ère en ce qui concerne le soutien que leur accorde le gouvernement du Canada.

Je vais vous dire quelques mots sur la Vancouver Art Gallery.

[Traduction]

Nous desservons tout le Canada avec des expositions itinérantes, des programmes publics et des publications, qui ont obtenu une reconnaissance internationale.

Notre organisme a été fondé en 1931. Il est intéressant de noter qu'en 1931, il n'y avait que cinq musées au Canada: la Galerie nationale, le Musée du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal, l'Art Gallery of Toronto et la Vancouver Art Gallery. Nous ne sommes peut-être pas l'une des institutions culturelles nationales du Canada, mais nous sommes assurément ce qu'il y a de mieux en dehors de cela.

Au cours des 10 dernières années, la Vancouver Art Gallery a connu une croissance extraordinaire. Le nombre de membres a triplé et nous comptons désormais plus de 32 000 membres votants. Le budget de fonctionnement annuel est passé de 7 à 19 millions de dollars par année. La collection permanente a cru de 60 % pour atteindre plus de 12 000 oeuvres d'art.

Notre présence sur les réseaux sociaux est particulièrement forte et nous en sommes très fiers. Juste hier, nous avons dépassé la marque des 50 000 abonnés sur Instagram. Ce matin, nous en avons 50 100. C'est plus que pour tous les autres groupes artistiques de la Colombie-Britannique réunis. C'est plus que pour tout autre musée au Canada, à l'exception du Musée des beaux-arts de l'Ontario, qui se trouve dans une ville cinq fois plus grande que Vancouver.

Au cours de la même période, le nombre de visiteurs a augmenté de façon vertigineuse, passant de 180 000 à 525 000 personnes par an. Nous sommes littéralement en train d'exploser.

Notre bâtisse actuelle est un ancien palais de justice qui a atteint sa date de péremption depuis déjà un bon moment. Outre le fait qu'il soit constamment bondé, l'immeuble est rendu carrément trop petit. Il n'y a pas d'amphithéâtre, et aucun endroit où il serait possible de donner des cours. Du reste, l'immeuble ne répond à aucune exigence que ce soit en matière de sécurité parasismique. Le sous-sol de cet immeuble renferme beaucoup de trésors nationaux. Pour vous donner un exemple de la situation, sachez que les gros camions ne peuvent pas se rendre jusqu'au quai de chargement, et qu'il est arrivé qu'on ait dû transporter des toiles de grande taille à la main dans les rues de Vancouver afin de les faire rentrer dans la galerie. Cet immeuble est tout à fait inadéquat. La situation se fait pressante.

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles. Comme vous le savez, nous envisageons la construction d'une nouvelle galerie. La Ville de Vancouver nous a réservé un terrain, un lot magnifique situé au centre-ville. Le gouvernement provincial s'est déjà engagé à hauteur de 50 millions de dollars. C'est de l'argent sur lequel nous pouvons compter. Jusqu'ici, le conseil est parvenu à recueillir plus de 40 millions de dollars auprès du secteur privé. Les architectes ont été

embauchés. L'étape de la conception est terminée. Nous sommes prêts à commencer les travaux, à aller de l'avant. Tout ce qui manque, c'est la participation du gouvernement. Nous devons également procéder au lancement de notre campagne publique, ce que nous avons l'intention de faire incessamment.

● (0955)

C'est un projet ambitieux. C'est un peu comme construire un pont au-dessus d'une rivière. C'est un investissement considérable, mais qui générera aussi des retombées considérables à court et à long terme. Selon une étude indépendante, le projet créera 2 973 emplois à temps plein pendant la construction. Cela représente plus d'emplois que le barrage du Site C. Il générera des recettes fiscales de 20 millions de dollars par année et bonifiera le PIB de 28 millions de dollars par année également. Notre objectif est de recueillir 300 millions de dollars pour la construction du bâtiment, plus 50 millions pour un fonds de dotation. Le gouvernement fédéral est, bien sûr, un acteur clé dans le projet, et nous sommes très heureux de dire que nous avons entendu des échos encourageants venant de la ministre du Patrimoine canadien, du ministère de l'Infrastructure et du cabinet du premier ministre. Nous nous sommes rendus à Ottawa à quelques reprises déjà. La réponse du gouvernement fédéral est encourageante. De plus, nous sommes actuellement en négociations étroites avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, et nous espérons obtenir un réengagement de sa part très bientôt.

C'est un très grand musée, un musée magnifique. Les architectes, Herzog & de Meuron, sont formidables. Ils ont conçu la Tate Modern à Londres. Ils ont conçu le célèbre Nid d'Oiseau à Pékin. Ce sera un bâtiment très fonctionnel et très beau. Il changera le visage de l'économie locale et représentera un pas en avant historique pour le Canada, quand on pense aux cinq musées d'origine.

Nous vous prions donc, mesdames et messieurs les membres du Comité, d'appuyer ce projet, d'en parler à vos ministres, de vous joindre à nous dans nos efforts, et nous avons hâte de vous accueillir à l'ouverture de ce nouveau bâtiment spectaculaire. Voilà mon premier point.

Mon deuxième point est que personne n'ignore que les musées au Canada reçoivent peu d'appui du gouvernement fédéral. La Vancouver Art Gallery, à titre d'exemple, ne reçoit pas de financement annuel du gouvernement du Canada. Le ministère du Patrimoine canadien accorde des subventions annuelles aux festivals de films, aux festivals de musique et aux arts de la scène, mais il n'accorde aucune subvention annuelle aux musées. Il faut remédier à cette situation.

Il y a bien le Conseil des arts du Canada. Vous me direz: « Qu'en est-il du Conseil des arts du Canada? » Le Conseil des arts du Canada verse à la Vancouver Art Gallery une subvention annuelle de 300 000 \$, un montant qui n'a pas changé depuis plus de 10 ans, malgré son expansion phénoménale. À titre de comparaison, l'Orchestre symphonique de Vancouver reçoit une subvention annuelle de 1,9 million de dollars, soit plus de six fois plus, pour un budget beaucoup plus petit et une clientèle beaucoup moindre que la nôtre.

Des exemples semblables existent partout au pays. Le Musée des beaux-arts de Montréal reçoit une subvention de 450 000 \$, alors que l'Orchestre symphonique de Montréal en reçoit une de plus de 2 millions de dollars.

Mais voici la bonne nouvelle. Nous ne sommes pas en train de dire que les orchestres symphoniques devraient recevoir moins d'argent. Ces orchestres sont grandioses. Ils méritent chaque dollar. Comme le budget du Conseil des arts du Canada vient d'être bonifié, le moment est idéal pour corriger le déséquilibre. Il y aura un nouveau concours à l'automne et je suis personnellement très optimiste que le Conseil des arts du Canada, dans sa très grande sagesse, remédiera à la situation. Le Conseil des arts du Canada a beaucoup de mérite. Je ne suis pas ici pour le critiquer. C'est une des excellentes organisations dans le monde du financement.

Le Comité est sans doute plus près de Patrimoine. Nous devrions recevoir des subventions annuelles. Nous avons accès à des fonds pour des projets, mais ces fonds sont très difficiles à obtenir. C'est très compliqué. Cela prend des années, le processus décisionnel est lent, et ce n'est pas facile. Il faudrait vraiment que Patrimoine canadien offre un meilleur soutien, sur une base continue, aux musées du pays.

Cela met fin à mon exposé. Je vous remercie beaucoup et je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1000)

**La présidente:** Merci beaucoup de vous être joint à nous à une heure aussi matinale pour vous. Nous vous en savons gré.

[Français]

Nous passons maintenant à Mmes Thibault et Pothier, de Pointe-à-Callière.

**Mme Louise Pothier (conservatrice en chef et archéologue, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal):** Bonjour, nous vous remercions de votre invitation.

Dire de Pointe-à-Callière qu'il s'agit d'un musée local peut surprendre ceux d'entre vous qui nous connaissent. Pourtant, nous sommes bien enracinés dans notre milieu, avec tous les sites archéologiques et les lieux historiques nationaux que nous présentons. Pour ceux qui nous connaissent moins, cependant, je me permettrai de faire une courte présentation de notre institution.

Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, est un jeune musée créé il y a 25 ans, en 1992, pour mettre en valeur le patrimoine archéologique et le lieu de naissance de Montréal. Il est situé dans le site patrimonial de Montréal, soit le Vieux-Montréal. Le musée est également reconnu sur la scène nationale et internationale pour ses expositions d'envergure sur l'histoire et le patrimoine régional, national et international, pour l'utilisation de nouvelles technologies, et pour la valorisation des sites historiques et des collections qu'il conserve.

Le musée compte aujourd'hui sept pavillons et lieux historiques, contre les trois qu'il occupait à sa fondation. L'année dernière, nous avons ouvert un nouveau pavillon, le Fort de Ville-Marie, premier établissement français à Montréal, qui est aussi un lieu historique national du Canada. Nous avons également mis en valeur le premier égout collecteur de Montréal, à l'intérieur duquel les visiteurs peuvent déambuler. Il s'agit d'un spectaculaire et monumental exemple d'infrastructure urbaine du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier égout collecteur au Canada. Pointe-à-Callière est aussi le lieu de naissance de Montréal, en 1642. Nous y présentons les vestiges du début de l'occupation française et de la présence des premiers peuples dans la région de Montréal. C'est le lieu où a été ratifiée la Grande Paix de Montréal en 1701, l'un des premiers événements continentaux à rassembler de grands personnages historiques comme le chef huron wendat Kondiaronk et le gouverneur Louis-Hector de Callière. C'est

aussi là que se trouve la première douane de Montréal, un édifice historique également, construite en 1836.

Pointe-à-Callière poursuit son expansion. Dans une prochaine phase, nous souhaitons ajouter deux pavillons et lieux historiques. Le premier est le site archéologique du marché Sainte-Anne, devenu entre 1844 et 1849 le Parlement du Canada-Uni. Le second est l'ancien hôpital général de Montréal, lieu historique national du Canada de l'ancien Hôpital général des Frères Charon et des Soeurs grises de Montréal, qui date de 1693.

Notre musée présente et rend ainsi accessible des événements et des lieux historiques marquants de l'histoire du Canada, des sites archéologiques, des collections et des bâtiments qui ont valeur de symboles. Nous préservons des lieux qui sont appréciés par la population et qui racontent les fondements de la démocratie et de l'histoire du Canada.

**Mme Anne Élisabeth Thibault (directrice, Expositions-développement des technologies, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal):** Je vais maintenant passer à l'état de la situation, puisque c'est une des raisons pour lesquelles vous nous avez invités aujourd'hui. Le point de vue que nous allons donner est celui de Pointe-à-Callière, musée d'histoire et site historique.

Pour nous, et comme l'ont dit les témoins précédents, le manque de ressources est un frein au développement. Nous le savons tous, nous vivons en ce moment dans un écosystème régi par une importante obligation d'innover et d'être à la fine pointe de la muséographie. Il faut aussi répondre aux attentes de plus en plus élevées des visiteurs, qui souhaitent vivre toutes sortes d'expériences. Le musée devient donc lui aussi une expérience. Il faut aussi être à la fine pointe de la communication et des connaissances, et nous devons créer des partenariats dans le cadre de notre mission. Les musées font beaucoup avec peu. Étant donné leur mission très ouverte sur la culture, l'éducation, la sensibilisation et la protection du patrimoine, mais aussi leur besoin d'accueillir les publics, de développer des projets d'exposition et d'entreprendre des actions culturelles, les musées offrent et ouvrent des espaces permettant de dialoguer et d'interagir avec le public. Il est souvent difficile de relever tous ces défis sans un financement stable du fonctionnement.

Toute institution muséale doit diversifier ses sources de financement public et privé en matière de fonctionnement. C'est ce que nous faisons à Pointe-à-Callière, mais les programmes sont rares et ils reposent en majorité sur des projets ponctuels, une situation déjà décrite tout à l'heure. Pour nous, le financement du fonctionnement est donc vraiment la pierre angulaire qui nous permet de remplir pleinement notre mission. Notre institution est l'un des grands musées qui ne reçoit de fonds que de la Ville de Montréal, sa ville. Pointe-à-Callière est financé à hauteur de 60 % par la Ville de Montréal, et le reste de son financement provient de sa billetterie, de dons ou de commandites.

Les musées sont de plus en plus fréquentés. Nous en avons entendu un bon exemple tout à l'heure, et c'est aussi notre cas. En 1992, le musée prévoyait accueillir environ 150 000 visiteurs, ce qui était à l'époque extrêmement bon. Mais aujourd'hui, Pointe-à-Callière reçoit 463 000 visiteurs, ce qui représente une augmentation substantielle. Notre bâtiment d'accueil est devenu beaucoup trop exigü pour ce nombre croissant de visiteurs.

Cependant, le patrimoine est le parent pauvre du financement public. Il n'entre pas dans la catégorie des musées d'art et des organismes artistiques que finance le Conseil des arts du Canada, par exemple. Le gouvernement du Canada pourrait établir des partenariats avec les provinces, les municipalités et le secteur privé, et ainsi jouer un plus grand rôle dans l'accompagnement des musées dont la mission est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine afin de le rendre accessible aux Canadiens.

Les musées d'histoire appartiennent à une catégorie qui relèverait naturellement de Patrimoine canadien. Le Conseil des arts du Canada est l'une des 12 sociétés d'État qui se rapportent à Patrimoine canadien. Cependant, les musées d'histoire n'ont pas accès à ces programmes, et aucun organisme équivalent ne soutient le patrimoine.

• (1005)

**Mme Louise Pothier:** Permettez-nous de souligner une particularité du grand réseau des lieux historiques nationaux, lesquels relèvent de Parcs Canada, comme vous le savez sans doute. Cette agence fait partie du ministère de l'Environnement depuis 2003, plutôt que du ministère du Patrimoine canadien. Parcs Canada gère aussi les grandes collections archéologiques canadiennes. Nous croyons que des passerelles entre le ministère du Patrimoine canadien et Parcs Canada pourraient être créées afin de faciliter le financement des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada. On en compte plus de 750 au pays.

Nous voudrions présenter ici un exemple très concret de ce que nous avons vécu : le lieu historique national du berceau de Montréal, le Fort de Ville-Marie-Pavillon Québecor, ouvert en mai 2017 à l'occasion du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. Nous avons reçu un appui extraordinaire de Parcs Canada sous la forme d'une aide à la conservation relevant d'un programme particulier. C'était un projet de 1 million de dollars, et cette subvention nous a donc permis de créer un équipement vraiment fabuleux de conservation de ce site extrêmement fragile. Sans cette contribution de Parcs Canada, il nous aurait été très difficile d'atteindre le niveau d'innovation requis pour conserver ce site et le mettre en valeur. Nous sommes contents de cet appui, mais il ne constitue pas une aide pour les coûts de fonctionnement supplémentaires engendrés par ce nouveau pavillon. Nous avons un nouvel équipement accessible à la population, mais nous l'avons financé avec nos budgets d'immobilisation et de conservation. Il nous faut maintenant aller chercher du financement pour les coûts de fonctionnement.

Enfin, dans un autre ordre d'idées, je voudrais parler des menaces qui pèsent sur le patrimoine des communautés religieuses. Au cours des prochaines années, plusieurs de ces communautés céderont la gestion de leur patrimoine. Quels organismes seront appelés à reprendre cette gestion des bâtiments historiques, des collections ou des archives, et avec quel financement? C'est tout un pan de l'histoire canadienne qui se voit ainsi menacé de sombrer dans l'oubli. Le gouvernement du Canada doit jouer un rôle central dans la conservation et la mise en valeur de ces bâtiments et de ces collections historiques, qui n'ont que rarement, voire jamais, accès au financement.

• (1010)

**Mme Anne Élisabeth Thibault:** Pour terminer, je mentionnerai quelques recommandations que nous voulons vous présenter ce matin. Nous en avons quatre.

La première serait de créer un fonds d'appariement du financement public et du financement privé, comme on le voit, par exemple, dans le cas du Conseil des arts du Canada. Pourrait-on penser à un conseil

du patrimoine du Canada qui générerait une enveloppe de financement récurrent destiné aux musées? Il s'agit d'un créneau que le Canada pourrait développer sans marcher sur les pieds des provinces.

Notre deuxième recommandation serait de créer un programme par l'entremise des agences fédérales, par exemple Parcs Canada, pour les musées régionaux qui gèrent des collections ou des bâtiments historiques nationaux, afin qu'ils profitent d'un financement récurrent de fonctionnement. Le gouvernement pourrait s'engager dans la préservation et la diffusion des collections d'envergure nationale comme, par exemple, celle du Parlement du Canada-Uni qui était situé à Montréal. Nous avons retiré du site environ 350 000 artefacts à la suite de deux étés de fouilles. À l'aide d'un soutien particulier, la restauration, la numérisation, l'accessibilité, la diffusion et le maintien des actifs sont des enjeux très importants.

Notre troisième recommandation serait de prévoir une stratégie de mise en commun des forces vives pour les patrimoines des communautés religieuses. Cela voudrait dire rationaliser les effectifs et mettre en commun des ressources, en s'appuyant sur des musées qui ont déjà une expertise en gestion des patrimoines mobiliers, immobiliers et documentaires pour garder le riche patrimoine accessible aux générations futures et actuelles.

J'ouvre une petite parenthèse pour mentionner que le patrimoine religieux est l'une des constituante des racines de l'histoire canadienne. Les institutions religieuses sont celles qui sont venues s'installer au Canada, donc en Amérique. La prise en charge de ce patrimoine est d'autant plus cruciale du fait que, jusqu'à maintenant, il a été traité aux petits soins par les communautés et demeure dans un état de conservation absolument remarquable.

Pour finir, nous recommandons le rayonnement international. Le gouvernement pourrait jouer un rôle actif dans le dynamisme des musées canadiens en les soutenant financièrement dans leurs efforts de développement au niveau international et apporter ainsi une grande notoriété au Canada. Actuellement, le PAM, le Programme d'aide aux musées, le fait dans le cadre des expositions itinérantes, mais au Canada seulement. Peut-être que ce programme pourrait être élargi pour y inclure les expositions internationales qui se déplacent. Nous tentons, en ce moment, de diversifier nos sources de revenu. L'itinérance de nos expositions, puisque nous produisons nos propres expositions, fait partie de notre plan. Un soutien financier qui pourrait nous aider à faire voyager nos expositions serait apprécié.

Je vous remercie.

**La présidente:** Merci.

[Traduction]

Nous passons maintenant à la période de questions. Le temps alloué est de sept minutes, et cela comprend la réponse.

Nous allons commencer par M. Hogg. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Gordie Hogg (Surrey-Sud—White Rock, Lib.):** Merci.

Y a-t-il une corrélation entre l'âge auquel une personne commence à fréquenter un musée ou une galerie d'art et sa fréquentation ultérieure?

**M. Hank Bull:** Je peux vous répondre à partir de mon expérience personnelle. J'ai grandi à Toronto et j'habitais au centre-ville. À l'âge de huit ans, j'avais l'habitude d'aller au Musée royal de l'Ontario pour voir les momies et tous leurs trésors. J'ai vécu des moments fascinants pendant mon enfance et mon adolescence lorsque je suis allé voir les grandes rétrospectives des oeuvres de Picasso, Van Gogh et Mondrian au Musée des beaux-arts de l'Ontario. Elles ont transformé ma vie, et c'est ce qui m'a motivé à devenir artiste.

Aujourd'hui, à la Vancouver Art Gallery, nous accueillons des nombres records d'étudiants en arts et d'élèves des écoles publiques. Beaucoup d'élèves viennent d'écoles qui n'offrent plus de bons programmes d'arts. La Vancouver Art Gallery vient donc combler cette lacune dans leur éducation. L'éducation est l'un des rôles importants que joue le musée.

[Français]

**Mme Louise Pothier:** J'ajouterais que, à Pointe-à-Callière, nous recevons bon an, mal an — dépendant des grèves dans les milieux scolaires — environ 100 000 jeunes. Ce que nous remarquons, c'est que, pour eux, c'est un premier contact avec le monde des musées. Au moyen de nos programmes scolaires, nous remarquons à quel point l'enseignement de l'histoire, au primaire ou au secondaire, change complètement la perspective des jeunes.

Le fait que le musée a environ 25 ans d'âge nous permet de revoir des jeunes qui l'ont découvert au cours de programmes scolaires. Ils y reviennent comme jeunes adultes ou plus tard. Ils reviennent au musée. Nous le savons en raison de leur contact avec les guides. Ils nous disent qu'ils ont découvert le musée grâce aux programmes scolaires.

Le milieu de l'éducation est extrêmement important pour nous, non seulement pour ce qui est de la fréquentation, mais aussi parce que les jeunes représentent les générations de demain, les visiteurs de demain. Pour nous, c'est essentiel d'avoir ce contact avec une clientèle élargie provenant des milieux scolaires.

• (1015)

[Traduction]

**M. Gordie Hogg:** Ce sont des observations empiriques très intéressantes. Y a-t-il eu des études menées sur une participation ou fréquentation précoce qui s'est maintenue par la suite. Savez-vous si des études de ce genre ont été menées ailleurs dans le monde?

**Mme Anne Élisabeth Thibault:** Des statistiques, dans le monde? Nous avons nos propres statistiques sur le nombre de visiteurs au musée, mais pour le reste, je ne sais pas. Chez nous, environ le quart des visiteurs sont des élèves. Nous les accueillons à un très jeune âge, à partir de cinq ans, et ils reviennent jusqu'à la fin du secondaire, soit jusqu'à environ 17 ans.

**M. Gordie Hogg:** Je soupçonne qu'il doit y avoir une corrélation. C'est le cas assurément pour les élections. Les gens qui participent tôt au processus électoral ont tendance à voter plus souvent et à continuer de le faire, alors je présume qu'il y a effectivement une corrélation.

Monsieur Bull, j'aimerais en savoir plus sur ce que vous avez besoin de faire. Vous avez parlé dans votre planification budgétaire d'un fonds de dotation de 50 millions de dollars. Où en êtes-vous par rapport à la première pelletée de terre, et voulez-vous avoir tout le financement en main avant de commencer?

**M. Hank Bull:** Nous avons besoin de l'engagement des gouvernements fédéral et provincial avant la première pelletée de terre. Nous ne pouvons pas aller de l'avant sans cela. Nous n'avons pas besoin d'avoir tous les fonds nécessaires avant de commencer.

C'est un peu comme faire un film. On récolte l'argent pour le tournage, puis on récolte l'argent pour la postproduction.

Nous pouvons continuer à recueillir des fonds en cours de route, mais il faut avoir l'assurance, bien sûr, qu'ils sont là et que nous les recevrons. C'est important.

**M. Gordie Hogg:** Comme le Grand Vancouver a connu une bonne croissance, pouvez-vous nous parler de la participation ou de l'influence des néo-Canadiens dans le travail que vous faites?

**M. Hank Bull:** Bien sûr. Il ne s'agit pas seulement des néo-Canadiens, car nous avons aussi un engagement très ferme à l'égard des Premières Nations et de l'identité autochtone. Nous avons préparé d'importantes expositions et d'importantes publications dans cette veine. Nous avons aussi créé ce qu'on appelle l'Institute of Asian Art, qui a vu le jour il y a trois ans et qui remporte un franc succès.

La diversité culturelle est aussi très présente dans l'organisation, tant au sein du conseil d'administration que du personnel et du programme artistique, et nous nous considérons vraiment comme un joueur clé de la porte d'entrée de l'Asie, des initiatives du Canada, et ce, non seulement pour encourager le commerce et les échanges dans la région du Pacifique, mais aussi pour aider les Canadiens à comprendre le bouleversement historique qui est en train de se produire au pays.

**M. Gordie Hogg:** J'ai une autre question. Lorsque votre projet sera terminé, quelle incidence croyez-vous qu'il aura sur les petits musées et les galeries d'art dans le Grand Vancouver, et en fait, partout en Colombie-Britannique?

**M. Hank Bull:** Les petits musées de la Colombie-Britannique profitent déjà des expositions de la Vancouver Art Gallery qui voyagent partout dans la province. Nous faisons vraiment partie intégrante de la vie culturelle en Colombie-Britannique. Les sondages que nous avons menés dans des villes comme Nanaimo ou Prince George révèlent que les gens sont très en faveur du nouveau bâtiment.

**La présidente:** Il vous reste encore une minute, si vous voulez en profiter.

**M. Hank Bull:** J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de l'éducation. Les Pew Charitable Trusts et diverses organisations partout dans le monde ont mené des études internationales. Je me souviens que Michaëlle Jean, lorsque je travaillais avec elle quand elle était gouverneure générale, aimait bien à citer des statistiques qui montraient l'effet des musées et de l'éducation artistique sur la prévention de la criminalité, la citoyenneté, la santé, et beaucoup d'autres choses encore que l'on n'associe pas normalement aux arts. Les arts sont en fait une des grandes forces humanisantes que nous avons comme civilisation, en particulier à l'ère des fausses nouvelles et de tout ce qu'on entend au sujet du détournement des idées, etc. Les musées des beaux-arts nous aident à réfléchir et à garder un esprit libre.

• (1020)

**La présidente:** Merci de ces renseignements supplémentaires.

C'est maintenant au tour de M. Shields et vous avez sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Je suis un vieux monsieur. On ne parlait pas de fausses nouvelles autrefois. On parlait simplement de ragots ou de rumeurs. On leur a donné un nouveau nom maintenant.

J'ai beaucoup aimé les exposés.

Monsieur Bull, lorsque vous avez parlé de votre financement, vous avez parlé de 40 millions et de 50 millions de dollars. Les 40 millions proviennent-ils de collectes de fonds?

**M. Hank Bull:** Le conseil d'administration et des amis proches du musée ont recueilli jusqu'à maintenant plus de 40 millions de dollars pendant une phase discrète de la campagne de financement.

**M. Martin Shields:** Combien de temps vous a-t-il fallu pour recueillir cette somme?

**M. Hank Bull:** Nous recueillons des fonds depuis quatre ou cinq ans maintenant, mais nous avons commencé il y a plus longtemps, car le gouvernement provincial avait fait un premier investissement de 50 millions il y a 10 ans, alors la campagne est en cours depuis longtemps.

**M. Martin Shields:** Êtes-vous propriétaire des lieux où vous vous trouvez à l'heure actuelle, et est-ce que le fruit de la vente pourrait faire partie du financement?

**M. Hank Bull:** Non. Le terrain appartient à la ville de Vancouver, et le bâtiment, un ancien palais de justice, appartient à la province. Nous n'avons pas notre mot à dire sur son avenir.

**M. Martin Shields:** Vous avez parlé d'une campagne discrète, mais envisagez-vous maintenant de faire une campagne de financement populaire?

**M. Hank Bull:** Oui. Nous avons beaucoup de donateurs potentiels. Il y a 150 millions de dollars en offres sur la table à l'heure actuelle. Beaucoup de donateurs attendent toutefois. Ils attendent que le gouvernement bouge. Ils ne veulent pas aller de l'avant avant de voir le gouvernement fédéral ou provincial s'engager, alors nous attendons la décision pour l'instant.

Nous savons que l'argent est là. Le projet aura du soutien. On a pu constater par le passé que la participation du gouvernement donne le coup d'envoi au financement privé.

**M. Martin Shields:** C'est parfois le contraire qui se produit. Lorsque le secteur privé voit que le gouvernement y met des fonds, l'argent des contribuables, il se retire. Vous dites toutefois que ce serait le contraire dans ce cas-ci.

**M. Hank Bull:** On ne sait jamais, mais les avantages économiques, sociaux et culturels de ce projet et les avantages pour le tourisme sont tellement grands. Il suffit de regarder ce qui se passe à Saskatoon, une des destinations touristiques les plus prisées au Canada à l'heure actuelle en raison du musée Remai.

Québec a un nouveau musée. Edmonton a un nouveau musée. Winnipeg a un nouveau musée. Il y a de nouveaux musées partout au Canada, même à Toronto et à Montréal, croyez-le ou non. Mais qu'en est-il de Vancouver? C'est à notre tour.

**M. Martin Shields:** C'est un bon point. Vous avez probablement défendu cette idée vigoureusement à de nombreux endroits, et vous réussirez sans doute.

Lorsque vous aurez cet engagement — et vous avez mentionné que vous avez besoin d'un financement partiel avant d'aller de l'avant —, de combien avez-vous besoin sur les 300 millions pour lever la première pelletée de terre?

**M. Hank Bull:** Je pense qu'on pourrait le faire si nous avions un engagement du gouvernement provincial que le projet l'intéresse et qu'il souhaite aller de l'avant... Le gouvernement a déjà investi 50 millions, et on s'attendrait à ce qu'il investisse le même montant au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement fédéral verserait le même montant, soit 100 millions de dollars. C'est ce que nous demandons. Le gros du montant proviendrait d'Infrastructure

Canada. Le reste, 150 millions, viendrait du secteur privé, y compris les 50 millions du fonds de dotation.

**M. Martin Shields:** Je suis heureux que vous parliez de ce fonds de dotation permanent de 50 millions, car vous pensez à l'avenir, à la viabilité de ce projet.

**M. Hank Bull:** Tout à fait. Nous avons, bien sûr, procédé à une étude de cas sur le mode de fonctionnement du bâtiment. Le budget actuel est de 19 millions de dollars. Le budget du nouveau bâtiment serait de 28 millions de dollars. Nous sommes très confiants d'y arriver.

Comme je l'ai mentionné, nous avons des files d'attente. Les programmes scolaires affichent complet en une journée. La demande du public est énorme. L'organisation est très, très populaire. Je ne vois pas de problème, naturellement.

**M. Martin Shields:** Je pense que cela confirme que si vous bâtissez le soutien nécessaire pour compléter le financement du provincial et du fédéral, l'argent des contribuables qui sort de la même poche, vous avez l'appui du secteur public pour vos programmes.

**M. Hank Bull:** Oui, vous avez raison, et c'est la même chose du côté des recettes fiscales. Selon l'étude indépendante dont je vous ai parlé, le gouvernement de la Colombie-Britannique retirerait, par exemple, 8 millions de dollars par année en recettes fiscales directes. C'est un investissement sensé.

**M. Martin Shields:** Oui, vous avez parlé de diverses sources de financement, du soutien de la population, de pérennité, et d'un projet qui devrait aller de l'avant bientôt — bientôt, à mon avis — et c'est à espérer.

• (1025)

**M. Hank Bull:** Oui, vraiment, il faut agir rapidement.

**M. Martin Shields:** Très bien. Bon.

Je vais maintenant passer au musée de l'archéologie et de l'histoire. Il me reste deux minutes.

C'est un très beau musée à Montréal. Je suis allé le visiter. C'est super, c'est le regard du nouveau sur l'ancien.

Ce qui m'intéresse, ce sont les expositions et la possibilité de les faire voyager. Je pense que c'est un élément crucial qui peut vraiment changer les choses pour retirer les artefacts, car ce sont des artefacts, et ils sont importants.

Vous avez parlé un peu du financement, mais pourriez-vous nous dire ce que vous comptez en faire?

[Français]

**Mme Anne Élisabeth Thibault:** Je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai dit, nous cherchons à diversifier nos sources de financement. Les expositions itinérantes font partie d'un projet que nous étudions en ce moment. Nous avons déjà commencé à faire circuler nos expositions. Certaines d'entre elles, qui peuvent être qualifiées de locales ou de régionales, comprennent des artefacts canadiens ou québécois.

Depuis un an et demi environ, nous tentons de faire faire des tournées à des expositions à caractère historique mais qui parlent des grandes civilisations. Nous voulons agir comme agent de musée européen pour faire faire des tournées à des objets qui proviennent de certains grands musées. Je vous donne l'exemple d'une exposition sur l'Égypte, que nous allons présenter ici, à Montréal, l'été prochain, et que nous voulons envoyer en tournée en Amérique du Nord, donc au Canada et aux États-Unis.

Il y a la mise en place du réseau et les équipes doivent y consacrer du temps. On parle vraiment de montants nécessaires à l'exploitation et au fonctionnement. Mettre en place un réseau demande du temps, mais il y a aussi les expositions et les programmes éducatifs qui occupent beaucoup nos équipes. Nous travaillons sur des événements et nous devons louer des locaux. Nous organisons aussi beaucoup d'activités culturelles dans la communauté.

Nos ressources sont extrêmement occupées. En ce moment, une quarantaine de personnes travaillent à temps plein à notre musée. Nous avons sept pavillons à entretenir. La mise sur pied d'un volet d'expositions internationales itinérantes nécessite du financement. Il faut que du personnel mette ce réseau sur pied et entre en contact avec ces musées.

Il y a aussi le montage des expositions. Quand nous préparons physiquement une exposition, le mobilier doit être adapté pour pouvoir être transporté partout. Il doit être stable, solide et facile à monter et à démonter. Il faut du financement pour fabriquer et produire ce mobilier et des heures de travail de la part du personnel pour développer ce créneau de façon efficace. C'est ce que nous tentons de faire en ce moment avec nos ressources.

**La présidente:** Je vous remercie.

Monsieur Nantel, vous disposez de sept minutes.

**M. Pierre Nantel:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie tous de votre participation.

Quelque chose me frappe dans votre témoignage. D'ailleurs, je vous remercie d'avoir présenté quatre recommandations très claires. Il faut essayer de cerner et de circonscrire nos questionnements et notre visite, parce que nous n'arriverons jamais à conclure cette étude. Le milieu muséal a envie de mesures concrètes plutôt que de laisser constamment aux élus la chance de se gargariser de bonnes intentions en parlant des musées.

Dans les faits, par contre, l'expérience que vous avez menée a été exceptionnelle. En tant que citoyen du Grand Montréal, j'ai pu remarquer à quel point vous avez modernisé, comme le disait mon collègue M. Shields, l'intérêt pour l'antique, le vieux, l'archive ou l'archéologie. Votre deuxième ou troisième recommandation visant à créer des passerelles entre Parcs Canada et le ministère du Patrimoine canadien est très pertinente, d'autant plus que notre étude porte sur les petits musées.

On pourrait certainement dire qu'une large part des petits musées sont en lien avec l'histoire des petites communautés où ils sont situés. Le musée de Chéticamp, par exemple, est sûrement lié à l'histoire de cet endroit.

Aimeriez-vous vous voir comme le grand frère de ces musées qui cherche à établir une passerelle directe entre Parcs Canada et le ministère du Patrimoine canadien?

**Mme Louise Pothier:** Cela soulève la question du réseautage dans la communauté des musées ou des institutions patrimoniales.

Actuellement, nous travaillons très fort avec les Soeurs Grises de Montréal, qui sont venues nous voir au musée. Nous sommes le

voisin immédiat de cette communauté, qui a un édifice patrimonial, des collections et des archives. L'exemple des communautés religieuses que je donnais est très concret. Nous le vivons. Cette communauté est donc venue nous voir pour nous demander quoi faire de ses collections et de ses archives.

C'est la même chose pour plusieurs communautés religieuses, que ce soit les Augustines, à Québec, la Congrégation de Notre-Dame, le Musée Marguerite-Bourgeoys...

● (1030)

**M. Pierre Nantel:** Il y a aussi la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine, qui déménage et qui s'en va en habitation communautaire.

**Mme Louise Pothier:** Oui, il y a le Collège Sainte-Anne et le musée. Il y a vraiment un mouvement de fond, une vague de fond, et nous ne sommes pas préparés à cela.

Lorsque les Soeurs grises sont venues nous voir, nous leur avons dit que nous n'avions pas les moyens financiers de les adopter. Sur le plan physique, c'est impossible. Sur le plan matériel, notre propre fonctionnement s'essouffle. Nous cherchons nos propres ressources. Par contre, nous leur avons dit que nous pouvions les accompagner. Nous avons travaillé avec les Soeurs grises à trouver des solutions et des partenaires et à élargir nos horizons. Comment allons-nous fonctionner avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec? Je pense que le fédéral aurait aussi un rôle à jouer.

Les musées de taille moyenne ou les grands musées ont un rôle extrêmement important à jouer. Je pense que nous avons l'expertise nécessaire et que nous pouvons les accompagner sous divers aspects. C'est ce que nous vivons en ce moment, avec ce projet en particulier. Nous aimons le faire et, en même temps, nous sentons aussi que nous avons une responsabilité. Nous ne croyons pas que le gouvernement doit avoir toutes les solutions. Nous nous voyons comme une partie de la solution, avec nos propres ressources.

Certains musées sont beaucoup plus démunis que nous pouvons l'être, et nous en sommes conscients. Il faut agir avec beaucoup de réalisme. Nous devons nous renouveler. C'est un peu le principe utilisé en sauvetage. Lors d'une situation d'urgence, on se tourne d'abord vers les éléments les plus faciles à sauver. Une fois qu'on les a sauvés, on se tourne vers ceux qui sont le plus en danger. C'est ainsi que l'on procède lors d'un sauvetage. Il faut donc s'assurer de ne pas mettre en péril les éléments qui sont forts, mais plutôt de s'en servir. Il faut peut-être renforcer ces éléments pour redistribuer les forces. Selon moi, c'est une façon assez intéressante de fonctionner.

**M. Pierre Nantel:** Je vous remercie.

Une chose est certaine: le fait que vous ayez réutilisé l'espace d'un égout collecteur pour attirer vraiment la curiosité de toutes les générations a été un succès exceptionnel. Sur le plan des moyens, cela peut-être difficile à atteindre. Toutefois, sur le plan de la vision de médiation du passé par rapport au contemporain et au futur, vous avez fait école, et tous les musées du Canada qui ont quelque chose d'historique à présenter seraient certainement interpellés par votre classe de maître, s'il y en avait un jour. Je vous félicite.

J'ai une question à poser à M. Bull. J'ai visité votre musée, le printemps dernier, lorsque je suis allé voir l'exposition *Susan Point: Spindle Whorl*. Cela m'a complètement fasciné et interpellé. L'exposition jouait son rôle de pôle d'attraction à Vancouver, en Colombie-Britannique. De plus, j'ai eu l'agréable surprise de voir que ma carte du Musée des beaux-arts me permettait d'entrer gratuitement.

Au niveau fédéral, pourrions-nous chercher à soutenir l'intérêt d'avoir la carte de certains musées dans un réseau auquel nous aurions accès? Je trouve que Canada 150 aurait pu afficher cela un peu mieux. J'espère que la clientèle des musées continuera de grandir et de se décliner en dehors de son créneau standard, mais il faut exploiter celui-ci au maximum. Le réseau entre les musées est-il bien connu et pourrait-il être mieux soutenu par le fédéral?

[Traduction]

**M. Hank Bull:** Les musées ont déjà des ententes qui permettent aux membres d'un musée d'avoir accès aux autres musées du pays. Il n'y a pas de programme global pour chacun des musées, mais je pense que c'est une très bonne idée. Il serait bien sûr rentable de soutenir les musées de cette façon et cela attirerait certainement des visiteurs. Je pense que c'est une excellente idée.

[Français]

**M. Pierre Nantel:** Je vous remercie.

• (1035)

[Traduction]

**La présidente:** Excellent.

[Français]

Nous passons maintenant à M. Hébert, qui a disposé de sept minutes.

**M. Richard Hébert (Lac-Saint-Jean, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je voudrais remercier les témoins et les féliciter pour la qualité de leurs exposés.

Mes questions s'adresseront aux dames de Pointe-à-Callière.

On sait que Pointe-à-Callière est un des grands musées d'archéologie au Canada. Comme vous le dites sur votre site Web, il doit notamment sa réalisation aux importantes découvertes archéologiques effectuées dans le Vieux-Montréal dès les années 1980. On sait que le gouvernement fédéral vous a été d'une certaine aide dans ces découvertes archéologiques et qu'il vous a sûrement aidé dans vos démarches.

Vous avez fait une suggestion très intéressante, comme l'a souligné mon collègue d'en face, quant aux quatre façons d'aider le musée à l'avenir. Vous avez aussi parlé d'une collaboration avec Parcs Canada dans la découverte de vos derniers artefacts. Je comprends bien que faire une exposition itinérante avec des lieux archéologiques est presque irréalisable, puisque cela ne bouge pas beaucoup. Après tout, les pyramides d'Égypte sont en Égypte.

**Mme Anne Élisabeth Thibault:** Oui, mais heureusement, il reste les artefacts.

**M. Richard Hébert:** Ma question comporte deux volets.

Premièrement, une aide particulière est-elle prévue pour le projet du Parlement du Canada-Uni?

Deuxièmement, votre musée dispose d'un outil très important, à savoir le spectacle multimédia *Signé Montréal*, qui retrace l'histoire de la ville. Pensez-vous que, pour maintenir leur clientèle en cette ère de développement des technologies numériques, les musées devront

de plus en plus recourir à ce genre de spectacle ou à des expositions s'appuyant sur des technologies numériques? On pourrait penser, par exemple, à une visite des pyramides qu'on ferait tout en restant chez soi. Pensez-vous que ce créneau pourrait être développé avec beaucoup plus d'insistance au cours des prochaines années?

**Mme Louise Pothier:** Je vais répondre à la première question et laisser ma collègue répondre à la deuxième.

L'aide particulière que nous avons obtenue pour les travaux consacrés au Parlement du Canada-Uni provient de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, mais surtout de la Ville de Montréal. L'année dernière, nous avons réalisé la dernière grande campagne de fouille. On parle ici de six millions de dollars, donc d'un projet d'envergure. Les visiteurs ont pu accéder au site pendant tout l'été. Plus de 25 000 personnes ont visité le site archéologique. Ce fut une grande réussite.

Malheureusement, nous n'avons pas reçu d'aide du gouvernement fédéral. Par contre, nous voyons ce projet comme la phase 3. C'est un projet de développement dans le cadre duquel nous voulons que le site soit accessible et qu'il y ait au-dessus de ce dernier un nouveau pavillon. C'est un site monumental dont la longueur est de 100 mètres. C'est probablement le dernier grand site archéologique de Montréal encore intact. Il est extrêmement riche.

Pour ce qui est de l'infrastructure, nous avons entrepris des démarches auprès du gouvernement fédéral. Notre directrice, Mme Francine Lelièvre, a beaucoup de contacts en lien avec les programmes fédéraux. Les choses se déroulent très bien. C'est également le cas en ce qui concerne le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Comme vous le savez, nous avons changé d'administration municipale. Nous allons donc devoir reprendre avec la nouvelle administration ce que nous avons amorcé avec la précédente. Pour ce qui est du projet lui-même, les choses se déroulent assez bien. Nous espérons que les questions de financement vont se régler cette année. C'est un projet qui se chiffre à plus de 100 millions de dollars. Le problème est moins l'infrastructure que le budget de fonctionnement.

Pour une telle somme, nous pourrions acquérir de l'équipement supplémentaire qui, à mon avis, rejoindrait l'ensemble des Canadiens. Il s'agit ici de l'histoire politique qui s'est déroulée dans le Vieux-Montréal, sur le site du Parlement au moment où Montréal était la capitale du Canada-Uni ou, autrement dit, de la province du Canada.

Le fonctionnement est un enjeu majeur. Comme l'ont précisé pratiquement tous les intervenants, le principal talon d'Achille des musées, c'est le fonctionnement. Le budget que nous recevons annuellement nous permet de bien fonctionner pour le moment, mais si nous ajoutons l'équivalent du tiers de notre musée, nous aurons besoin de plus de ressources. Bien entendu, nous ne nous attendons pas à ce que notre budget de fonctionnement soit majoré du tiers.

Cela dit, il va y avoir des besoins, qu'il s'agisse du fonctionnement, des nouveaux projets que nous voulons réaliser, des guides qui devront être sur place, des programmes éducatifs ou des projets d'exposition qui vont se dérouler dans ce nouveau pavillon. Il va de soi que nous devons prévoir un budget pour le fonctionnement. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la Ville de Montréal est le seul partenaire du musée à financer son fonctionnement. Nous n'avons de partenariat ni avec le gouvernement du Québec ni avec celui du Canada.

Le site du Parlement du Canada-Uni est un bel exemple. Il a toutes les qualités nécessaires pour devenir un lieu historique national. Il pourrait alors recevoir de l'aide du gouvernement fédéral. Ici, je ne parle pas du tout du projet de construction, mais bien du fonctionnement. Reste à savoir à quel mécanisme nous devrions recourir, compte tenu que c'est un terrain, un site municipal. Nous sommes ouverts à l'idée de discuter avec vous de solutions novatrices.

Est-ce que des organismes fédéraux existants comme Parcs Canada ou le Musée canadien de l'histoire pourraient jouer un rôle en ce sens? Est-ce qu'une entité serait créée spécifiquement à cette fin? Tout est sur la table, et nous espérons tenir de bonnes discussions avec vous à ce sujet.

• (1040)

**M. Richard Hébert:** Madame Thibault, qu'en pensez-vous?

**Mme Anne Élisabeth Thibault:** Je vous remercie de votre question sur le multimédia. Comme Mme Pothier l'a mentionné, Pointe-à-Callière est un musée qui a été reconnu d'entrée de jeu depuis son ouverture en 1992. Il l'est encore maintenant pour son caractère novateur en matière d'utilisation des technologies.

Vous avez parlé de la façon dont le gouvernement du Canada donne un coup de main dans le domaine du multimédia. Je vous confirme que le gouvernement du Canada a garanti une aide pour le renouvellement du spectacle par l'entremise du programme Fonds du Canada pour les espaces culturels, géré par le ministère du Patrimoine canadien. Évidemment, il s'agit d'une aide ponctuelle apportée à ce projet, hautement technologique.

En ce qui nous concerne, le multimédia est utilisé non pas dans un but de réalité virtuelle, mais il sert au musée à « faire vivre le

caillou ». Ce que je veux dire par là, c'est que Pointe-à-Callière est un musée de sites. Nous travaillons avec des vestiges historiques. Comment arrive-t-on à faire vivre les vestiges? Comment raconte-t-on aux Montréalais et aux visiteurs l'histoire de ce site? C'est en mettant les visiteurs en contact avec les humains qui ont bâti ce site qu'on y parvient. Les technologies numériques nous permettent de faire vivre une émotion aux visiteurs en leur permettant d'entrer en contact avec les personnages et avec l'histoire s'étant déroulée sur ce site. Principalement, c'est ce qui nous pousse à vouloir utiliser les technologies numériques lorsque nous mettons en espace de nouveaux bâtiments ou nos expositions.

Nous devons aussi tenir compte du fait que le visiteur d'aujourd'hui a des attentes extrêmement élevées quand il entre dans un musée. Il veut vivre une expérience et entrer en contact avec quelque chose. Pour nous, le numérique devient donc un outil qui, à la fois, facilite l'entrée en contact des visiteurs avec le passé et leur laisse une marque émotive.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Thibault.

C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui. Je remercie tous les témoins.

[Traduction]

Merci beaucoup, monsieur Bull, à Vancouver.

[Français]

Je remercie les témoins qui sont parmi nous.

[Traduction]

Merci. La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>